

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES

Vol. 1 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), d'une guerre à l'autre (1870-1914), 1. La France et le monde dans la presse étampoise

Vol. 2 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 2. Les femmes - les enfants

Vol. 3 TOUT FEU, TOUT FLAMME : Pompiers et lutte contre l'incendie à Étampes, 1. De 1778 à 1900

Vol. 4 LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION, 1. Métiers du métal, du bois et du bâtiment

Vol. 5 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 3. Répertoire des soldats prisonniers en Allemagne (1914-1919)

Vol. 6 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 4. Les prisonniers en Allemagne (1914-1919)

Vol. 7 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 5. Répertoire des soldats morts en 1914

Vol. 8 LE COLLÈGE D'ÉTAMPES, « UNE AFFAIRE DE SOCIÉTÉ »

Vol. 9 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 6. Répertoire des prisonniers de guerre allemands morts à Étampes (1914-1919)

Vol. 10 LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION, 2. Les communautés de métiers à Étampes au début du XVIII^e siècle (1728-1736)

Vol. 11 TOUT FEU, TOUT FLAMME : Pompiers et lutte contre l'incendie à Étampes, 2. De 1900 à 1972

Vol. 12 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 7. Répertoire des soldats morts en 1915

Vol. 13 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 8. Répertoire des soldats morts en 1916

Vol. 14 LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION, 3. Hôteliers et cabaretiers dans le sud de l'Essonne du XIV^e siècle à la Révolution

Vol. 15 LES CORPS DE MÉTIERS DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES DU XII^e SIÈCLE À LA RÉVOLUTION, 4. La justice dans les communautés de métiers à Étampes au début du XVIII^e siècle (1722-1736)

Vol. 16 L'ÉGLISE, LES ORGUES ET LA PAROISSE SAINT-GILLES À ÉTAMPES

Vol. 17 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 9. Le Dépôt des prisonniers de guerre allemands à Étampes (1915-1920)

Vol. 18 LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS (1914-1918), 10. Répertoire des soldats morts entre 1917 et 1924

Vol. 19 LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1852 DANS LA DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE SEINE-ET-OISE : Louis Napoléon Bonaparte ou la dynamique d'une prise du pouvoir

Vol. 20 VIGNE ET VIN DANS LA MOITIÉ SUD DE L'ESSONNE ACTUELLE, DU XI^e SIÈCLE À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME.

Vol. 21 LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE DES ÉTAMPOIS : Répertoire des civils et militaires décédés par faits de guerre (1939-1945), 1^{re} partie de AB à JO

Vol. 22 LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE DES ÉTAMPOIS : Répertoire des civils et militaires décédés par faits de guerre (1939-1945), 2^e partie de JO à WO

Vol. 23 LA DÉFENSE PASSIVE ET LES BOMBARDEMENTS AÉRIENS À ÉTAMPES 1936-1944, 1. De l'entre deux guerres à la drôle de guerre

Vol. 24 LES FEMMES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : UN REGARD PORTÉ SUR LES ÉTAMPOISES.

Vol. 25 LES ENFANTS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE : UN REGARD PORTÉ SUR LES ENFANTS ÉTAMPOIS

Vol. 26 LA DÉFENSE PASSIVE ET LES BOMBARDEMENTS AÉRIENS À ÉTAMPES (1936-1944)
2. Le désastre de juin 1940

Vol. 1 - MH L'ARCHITECTURE MILITAIRE À ÉTAMPES ET EN ESSONNE DU XI^e AU XIII^e SIÈCLES, 1. Castrum et Palais du Séjour

Vol. 2 - MH L'ARCHITECTURE MILITAIRE À ÉTAMPES ET EN ESSONNE DU XI^e AU XIII^e SIÈCLES, 2. Autour du château royal de Guinette



VILLE
D'ÉTAMPES

Direction des
Affaires culturelles,
du Patrimoine
& des Archives
& des Archives
12 Carrefour des
Religieuses
91150 ÉTAMPES.

IMAGINER le futur
LES PROJETS de la ville
LES ÉTAMPOISES

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'OUVERTURE —

AAC
LES ARCHIVES
DES ANCIENS ARCHIVES
D'ÉTAMPES ET DE L'ESSONNE

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES vol. 25

LES ENFANTS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE :

Un regard porté sur les enfants étampois



Archives municipales d'Étampes - 2025

COLLECTION MÉMOIRE (S) D'ÉTAMPES — VOLUME 25

Joëlle SURPLY

*Les enfants pendant la Seconde Guerre mondiale :
Un regard porté sur les enfants étampois*

Ville d'Étampes — Archives municipales,
en partenariat avec l'association Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne (AAEE),
et avec le soutien du Département de l'Essonne

Juin 2025

Illustration de la couverture : école des filles de Saint-Pierre, classe de cours complémentaire 1^{re} année (1941-1942). Photo communiquée au Corpus étampois par Madame Jacqueline Petit, et prise devant les salles du certificat d'études (Mme Billarand) et de CM2 (Madame Laloyau) [<http://www.corpusetampois.com/che-20-ecolestpierre1941-1942cm2.html>]

Collection Mémoire(s) d'Étampes — ISSN : 2417-3851
dirigée par Clément Wingler

Une publication des Archives municipales d'Étampes,
en partenariat avec l'association Les Amis des Archives d'Étampes et de l'Essonne (AAEE)
12 Carrefour des Religieuses — 91150 Étampes

Dépôt légal à parution

Les évènements de la Seconde Guerre mondiale bouleversent la vie des enfants. À Étampes, dès juin 1940, l'exode, l'afflux de réfugiés et le bombardement aérien de l'armée allemande apportent stupeur, violence et basculement dans un autre monde. Les repères de la famille, ceux des valeurs de bien et de mal sont bousculés. Pour les plus jeunes, l'école offre une protection avec un semblant de vie « comme avant ». Le Régime de Vichy rend les pères responsables de la défaite militaire

française. Sa propagande s'appuie alors sur la jeunesse pour « régénérer » le pays. L'embrigadement en faveur du Maréchal sera miné par les réquisitions, les exactions, la pénurie et le service du travail obligatoire (STO). Des Étampois, enfants dans la période 1939-1945, en témoigneront bien des années plus tard.

« Dans les guerres, ce ne sont peut-être pas les enfants que l'on vise, mais c'est eux que l'on tue » (André Frossard, *Les Pensées*, 1994)

Annexe : rappel d'éléments de contexte (voir en pages 34-35)

Le 14 octobre 1939¹, la cloche sonne dans les écoles d'Étampes. C'est la rentrée pour les enfants, les enseignants, les institutrices des classes maternelles de Saint-Pierre, Madame Pion et Mademoiselle Bouroche², accompagnées de Madame Ballais, « dame de service³ ». Une nouvelle année scolaire dans une situation très particulière. En effet, en réponse à l'invasion de la Pologne par les armées hitlériennes, la France et la Grande-Bretagne ont déclaré la guerre à l'Allemagne, le 3 septembre.

Un appel solennel, lancé à la radio par Jean Giraudoux le 7 octobre 1939, à l'attention des élèves, lycéens et étudiants, souligne à la fois la difficulté du contexte et la responsabilité des plus jeunes dans la construction d'un avenir « de paix » : « *Pendant que vos pères et vos frères sont appelés aux lisières de votre pays pour faire face à la guerre la plus monstrueuse, vous êtes appelés au centre de chacun de vos villages et de vos villes pour devenir la génération de la Paix. [...] C'est à vous que la France acharnée tout entière aux travaux de la guerre délègue cet automne la mission de conserver ces deux biens d'où son âme est issue, la gaieté et l'étude* ». Si la littérature nous présente un enfant « *innocent et joyeux*⁴ », elle évoque aussi l'enfance comme « *une tige fragile qui a besoin d'appui*⁵ » [Sosthène de La Rochefoucauld-Doudeauville, *Livre des pensées*, 1821]. La guerre va renverser, remodeler la construction de l'avenir en donnant place au chagrin, à la précarité, mais aussi pour la plupart des jeunes à la résilience.

Qui est enfant en 1939 ? Sa situation va déterminer, au moins partiellement, son destin dans cette époque fortement troublée et déstabilisante. Un enfant est déjà appréhendé par son âge, par le statut et le rôle que lui confère la société, la place sociale ou la valeur qu'on lui accorde [Doris Bonnet, 2010⁶]. En 1939, être enfant, c'est avoir le droit, en classe maternelle, ou l'obligation, en classe primaire, d'aller à l'école. La loi sur l'instruction primaire du 9 août 1936⁷ fixe la scolarité obligatoire de 6 à 14 ans. L'enfance s'arrêterait-elle donc avec l'entrée possible dans le monde du travail alors que

l'exercice de la capacité juridique n'est conféré qu'à 21 ans, âge de la majorité ? La date de mobilisation générale du samedi 2 septembre 1939 concerne tous les hommes valides de 20 ans (donc mineurs) à 48 ans. Le droit ou le devoir de tuer s'affranchit de la loi générale privant les mineurs de la possibilité d'être titulaire de droits, et, partant, de les exercer. Le 16 juillet 1940, un arrêté préfectoral⁸ (Seine-et-Oise) impose le recensement des jeunes filles et jeunes gens âgés de 14 à 20 ans [Étampes, Archives mun., 2W40, 1940]. Les recensements de cette période poursuivent plusieurs objectifs. Il s'agit de contrôler les populations, mais le but est aussi militaire, pour ce qui concerne l'enrôlement des garçons. Cela peut être encore un état visant à recruter pour les besoins de la défense passive (ex. infirmières, pompiers). En février 1942, le recensement vise à répondre au service civique rural [Étampes, Archives mun., 2W174]. Puis, sur injonction de l'Allemagne, plusieurs recensements [Étampes, Archives mun., 2W15, 1943 ; 2W153, 1942] sollicitent jeunes et moins jeunes pour être « volontaires du Service du Travail Obligatoire » en Allemagne.

Pour ce qui concerne cette présentation, sans négliger le sort des adolescents, nous évoquons principalement la vie des plus jeunes enfants dont le parcours est mieux documenté, au travers de l'action des institutions (ex. État, école, services municipaux) qui, parfois pour des raisons différentes et divergentes, prêtent attention aux plus fragiles, porteurs de l'avenir du pays. Les jeunes enfants constituent un groupe relativement homogène, objet de projets sociaux, professionnels, économiques et politiques dessinés par l'État.

Les enfants d'Étampes, les petits de la nouvelle école maternelle Jean-de-La-Fontaine, ceux des écoles des faubourgs, Jeanne, Denise, Colette, Pierre, André, Marcel, vont affronter, subir, souffrir d'événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale. La remise de la Croix de guerre à Étampes⁹ sera une marque de reconnaissance et un hommage à une ville meurtrie et courageuse. Ses jeunes habitants en ont été souvent des victimes.

Comment les enfants ont-ils vécu le conflit, l'ont-ils compris ? Différents ouvrages ont abordé ce thème. Il s'agit souvent d'une interprétation¹⁰ des adultes sur le vécu des enfants, qui ne peut se confondre avec le ressenti et la parole des plus jeunes. D'autres documents textuels ou cinématographiques ont recueilli les témoignages des enfants, à travers des courriers, des devoirs d'école, des récits. Les enfants ont parfois décrit leur quotidien, sur sollicitation des instituteurs, voire à l'instigation de Vichy, qui s'appuie sur la jeunesse pour construire le « *redressement national* ». La guerre, les enfants la vivent essentiellement dans la « petite histoire », dans leur environnement familial, scolaire, géographique.

Page suivante : Inauguration de l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine — 1935

Les sourires et les vêtements « du dimanche » avant la guerre.

Source : Studio Eugène RAMEAU, Étampes



E. Rameau
ETAMPES

Au cours de l'année 2021, le Conseil départemental de l'Essonne, en collaboration avec les associations d'anciens combattants, les Archives départementales et l'association Cinéam, a initié un projet de collecte de mémoires autour de la Seconde Guerre mondiale en Essonne¹¹. Des entretiens ont été réalisés avec des témoins de l'époque — des adultes aujourd'hui — qui décrivent à la fois la peur, les souffrances, la stupeur des enfants devant le désarroi des parents démunis. Mais ils nous parlent également de leurs jeux, de leurs cris joyeux.

Outre les fonds d'archives d'Étampes et du Département, et des textes rédigés par Clément Wingler sur la période, deux documentaires présentés par la télévision française servent partiellement de source d'information à cet article en permettant d'appréhender l'indicible. Plusieurs décennies après 1945, la parole a été sollicitée pour décrire et analyser les bouleversements apportés par le séisme de la guerre dans la vie, qui aurait dû être ordinaire, d'un enfant ordinaire. Les deux œuvres s'intéressent aux effets d'un vécu particulièrement difficile sur les trajectoires de vie. « *39-45 : la guerre des enfants* » diffusé le 14 mars 2021, a été écrit par Manon Pignot (2017) et réalisé par Michèle Durren et Julien Johan. Céline Salette (actrice) en délivre le commentaire suivant : « *Ceux qui ont eu 10 ans en 1940 appartiennent à une génération qui s'est construite dans une époque d'exception, où l'on a recensé 650 000 orphelins, 120 000 jeunes délinquants, 90 000 enfants égarés pendant l'exode et 11 500 enfants juifs déportés* ». C'est à ces enfants juifs déportés et rescapés de la Shoah qu'est consacré le téléfilm britannique de 2020, « *Les enfants de Windermere* », écrit par Simon Block, réalisé par Michael Samuels, produit par la BBC et transmis par TV France 3 le 11 avril 2021. Il décrit le destin d'enfants juifs, orphelins à la fin de la guerre, qui réapprennent à vivre dans le nord-ouest de l'Angleterre. Des ouvrages évoquent aussi le destin des enfants, tels que « *Nous les enfants de la guerre 1939-1945* », de D. Missika et B. Vergez Chaignon (2019), ou encore « *La Bataille de l'enfance* », de Sarah Fishman (2015).

Quel regard les enfants ont-ils porté sur les adultes qui ne peuvent plus les protéger, sur les pères prisonniers, les mères absorbées par la recherche de nourriture ? Il convient de noter que, très tôt, dès la séance du conseil municipal du 25 septembre 1939, les élus d'Étampes¹² ont voté et mis en place « l'œuvre du soldat ». Sa première mission est « *l'aide aux enfants des mobilisés par des repas ou soins gratuits, l'octroi de vêtements, de bons de pain ou de viande à la famille* ».

Quel sens des enfants peuvent donner à un monde construit par certains adultes dans le but de terroriser, détruire, anéantir ? Comment perçoivent-ils le cercle habituellement protecteur de la famille bien souvent dominé par les événements ? Quels seront les effets de ces événements tragiques sur leur devenir d'adulte ?

Les enfants sont touchés durement dans leur cœur, leur âme, leur corps. Ils sont victimes de diverses manières, par la faim, par la disparition des parents, parce qu'ils sont eux-mêmes la cible d'actes violents, de discrimination, de déportation. Mais, dans la mesure du possible, ils se glissent dans le statut d'enfant en fréquentant l'école, en jouant au football et à la marelle, en feuilletant un album du Père Castor, en courant, en criant, en riant. « *Il y a*

la guerre et vous avez aussi des réflexes et des vies d'enfant. Les enfants retrouvent le jeu. On jouait au gendarme et au voleur. [...] L'hiver on patinait sur les mares d'eau » [You Tube — Mémoires de la 2^e Guerre mondiale en Essonne : être enfant en temps de guerre — Conseil général de l'Essonne, 2021].

Les enfants dans la violence de la situation militaire : perte de repères et de protection

Les enfants d'Étampes vont être très tôt immergés dans la brutalité et l'inhumanité multiformes de la guerre, la terreur, la destruction, l'humiliation, même si la ville n'est pas elle-même le théâtre de combats.

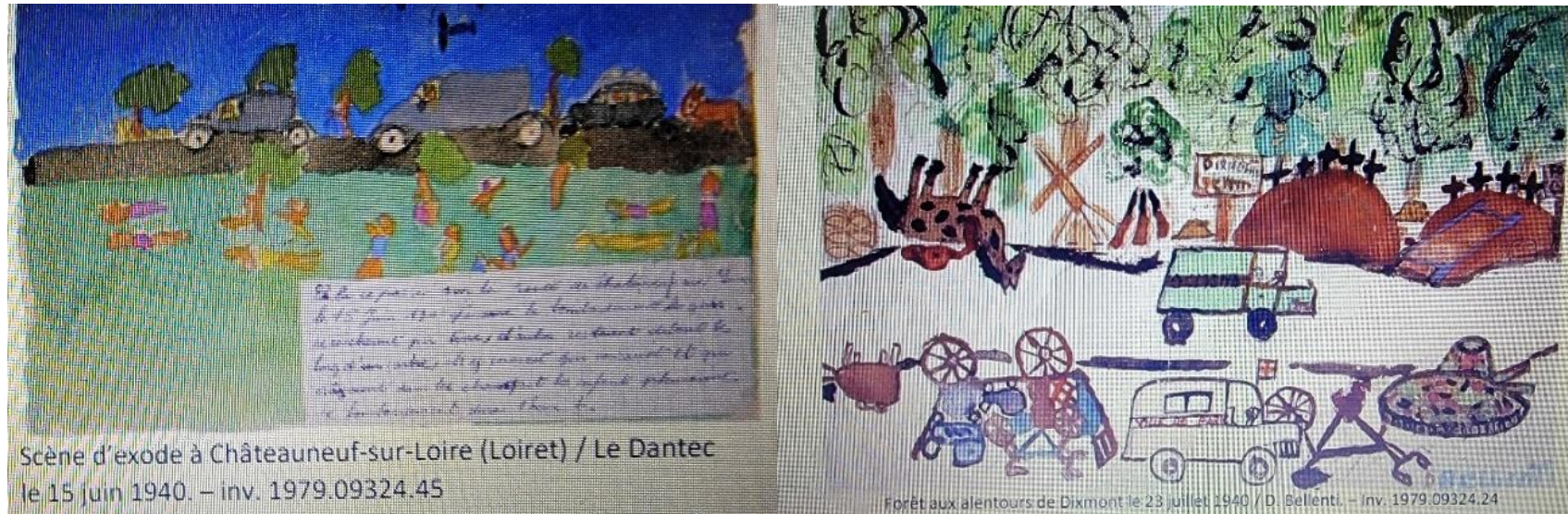
Le mois de juin 1940 est marqué par l'inquiétude alors que les troupes du III^e Reich ont envahi les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique. La ville d'Étampes doit accueillir « *des réfugiés belges, ardennais, picards, alsaciens et lorrains dévalant sur [les] routes ; puis, au début de juin, [des réfugiés] de l'Oise, de l'Aisne, de la Champagne et de tant d'autres départements du Nord et de l'Est* » [Collard, 1940¹³] qui ont fui devant l'envahisseur. Les enfants affrontent leur « *première expérience de la guerre* » [Fishman, chapitre 2, 2008]. Dans un document vidéo, plusieurs adultes d'aujourd'hui — enfants en 1939 — livrent leurs souvenirs sur l'exode. La présence des réfugiés les étonnait : « *Mais, qu'est-ce que c'est ? Ils vont où ? [...] On entendait des choses affreuses et on ne savait pas. On avait peur de ce qu'on ne savait pas. On est parti. [...] On voyait les avions de chasse qui mitraillaient les colonnes de réfugiés* » [You Tube - Mémoires de la 2^e Guerre mondiale en Essonne, *cit.*]. La pression, la puissance de l'avancée allemande poussent les Étampoises (environ la moitié des 9 000 habitants de la commune) à l'exode, à « l'évacuation » les 13 et 14 juin 1940 [cf. collection Mémoire(s) d'Étampes, vol. 24, année 2022]. En 2022, une Étampoise, enfant en 1940, raconte que, « *nous, l'exode, on l'a vu avant avec les Belges. On disait "mais qu'est-ce que c'est ?". On nous expliquait, les gens ont peur, les Allemands arrivent. [...] Mon père a dit "il faut partir" [...]* ». Une autre personne dit « *On sait pas pourquoi on est partis* » [You Tube - Mémoires de la 2^e Guerre mondiale en Essonne : l'exode, *cit.*]. En France, 6 à 8 millions de personnes, dont un tiers à la moitié sont des enfants, fuient leurs villes et les zones de combat [You Tube - Mémoires [...]: être enfant en temps de guerre, *cit.*].

Des dessins de guerre, réalisés de 1936 à 1941 par de jeunes filles de 12-14 ans, élèves de cours complémentaires à Paris, et conservés par le Musée national de l'Éducation fournissent une représentation de ce que voyaient et ressentaient les enfants qui ont vécu l'exode. Même si la couleur est présente, on y remarque aussi la compréhension de la mort, de la destruction, par des croix, des personnes allongées, des véhicules renversés et la désignation des responsables des malheurs (des chars, des avions). La situation n'a pas de sens pour le monde des enfants.

Page suivante : Dessins d'enfants sur l'exode.

Source : https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/Dessins_d_Exode.pdf.

Musée national de l'Éducation. Ce musée possède dans ses collections un fonds de 297 dessins réalisés de 1936 à 1941 par les élèves de cours complémentaires.



À Étampes, c'est dans une ambiance de fébrilité et lors de la cohue de l'exode qu'explose la violence des bombardements de l'aviation allemande le 14 juin, puis celle des pillages du 15 juin. Ces « *journées tragiques* » [Collard, 1940] apportent terreur et désespoir. La destruction de 117 maisons et la mort de 400 personnes plongent les enfants dans un monde d'horreur et de peur, qui se conjugue avec les pénuries alimentaires. Des jeunes de 20 ans, des adolescents, des enfants vont mourir à l'Hôtel-Dieu, au 37 Rue de la République, des suites de l'embrassement de leur car ou des blessures subies lors des bombardements allemands. Ce sont Simone B. (13 ans), Paul B. (19 ans), André B. (12 ans), Jacqueline D. (5 ans), Jean-Jacques G. (5 ans), et bien d'autres. Les enfants ressentent à la fois la douleur physique, la perte de protection des parents, des adultes, impuissants, et l'anéantissement ou du moins le recul de repères évoquant la sécurité, la confiance.

Étampes n'est pas le théâtre d'opérations militaires, mais la ville se situe à un carrefour ferroviaire et routier important, de même qu'à proximité immédiate de la base aérienne de Mondésir. Aussi l'état-major de la Luftwaffe pour tout le quart nord-ouest de la France, et ses services (en tout, 10 000 Allemands), occupent-ils la ville, qui se transforme dès lors en une cible pour les alliés, lesquels lui font subir un second bombardement aérien, après le Débarquement de Normandie, dans la nuit du 9 au 10 juin 1944. Ce dernier cause la mort de 140 civils. Bernard¹⁴, alors âgé de 13 ans, vit avec sa famille dans le quartier Saint-Gilles. Il raconte [*in* : « 10 juin 1944, Étampes bombardée », *Le Parisien*, Stéphanie Auguy, 9 juin 2001] : « *C'était un jeudi soir. La soirée était très belle et les gens discutaient sur le pas de la porte. Moi, je venais enfin de réussir à régler mon poste sur Radio Londres. J'étais alors loin de m'imaginer que les messages codés, que j'écoutais avec attention, annonçaient le futur bombardement. [...] Les trente minutes du bombardement ont paru une éternité. Le bruit infernal des avions, le vacarme des attaques, et la lumière intense. Puis, à 0 h 40, tout s'arrête et s'installe un "silence mortel. Et dehors, un spectacle de désolation"* ». Clément Wingler¹⁵ évoque « *150 maisons détruites, notamment dans le quartier Saint-Gilles, où l'église et l'école du Centre, siège des Jeunesses hitlériennes, sont éventrées* » **[voir encadré ci-dessous]**.

Une maison d'Étampes après le bombardement de juin 1940



De nombreux clichés ont été pris à l'issue du bombardement de juin 1940. La plupart sont l'œuvre du photographe Robert Rameau.

Les clichés ont été scannés par Jean-Michel Rousseau, pour le site du Corpus Étaminois. Deux autres clichés, pris par un soldat allemand en 1940, sont assortis du commentaire suivant : « *On n'aime pas y penser, mais cela reste à jamais gravé dans la mémoire. Notre armée de l'air a frappé ici durement l'ennemi, malheureusement aussi des réfugiés* ».

Source : <http://www.corpusetaminois.com/index-39-45b.html>.

Pour la photo ci-contre :

<http://www.corpusetaminois.com/che-20-19440610bombardement.html>

La guerre, c'est aussi l'occupation de la ville par les Allemands. L'expression devient vite concrète, même pour des petits. Étampes se germanise avec l'usage de la langue allemande pour désigner le nom des rues ou l'emploi de l'allemand dans la vie ordinaire. **[voir encadré ci-dessous]**. À partir de 1943, les Français présentent ainsi leur « *Ausweis* », pièce d'identité décernée par les autorités d'occupation ! Les enfants perçoivent alors l'humiliation ressentie par leurs parents, et leur sérénité, leur confiance envers les adultes, s'estompe. Un morceau d'insouciance de l'enfance disparaît. D'autres événements perturbent encore les enfants. Leur monde, celui de la famille, de leur école, est occupé, leurs pères, leurs grands frères, vaincus, sont, pour la plupart, dans les « *prisons de la honte* » [De Gaulle, 1940]. Ce poids devra aussi être supporté par les enfants.

Étampes, ville occupée

Source : <http://www.corpusetampoises.com/cbe-20-ame2w.html>



Instructions bilingues pendant la Seconde Guerre mondiale. Les enfants de l'école primaire peuvent s'interroger et interroger leurs parents sur l'usage d'une langue étrangère dans leur ville. Les plus grands perçoivent parfois la domination de l'occupant au travers, notamment, des réquisitions.

Les événements militaires, la ville meurtrie et désorganisée, les adultes désorientés provoquent une rupture émotionnelle, psychologique, dans une vie d'enfant. Un témoin, enfant pendant la guerre, raconte avoir vu un mort après un bombardement. Il est bouleversé, d'autant plus que « *Maman pleurait. Pour la première fois, en tant que mère, ça a été une vraie déchirure pour moi. Enfin, les mères qui sont toujours tellement attentives, ça peut pleurer aussi* » [You Tube - Mémoires de la 2^e guerre [...] : être enfant en temps de guerre, *cit.*].

Les enfants ne saisissent pas le contexte international, les enjeux, les acteurs de la situation. Ils ne peuvent appréhender que l'écroulement de leurs repères, la perte de la protection familiale. Quand, après un bombardement allemand, un bombardement allié détruit lui aussi des vies, les maisons, les écoles, les catégories des « bons » et des « méchants », du bien et du mal sont transgressées, anéanties. Comment grandir ?

La situation militaire modifie et structure les institutions, afin qu'elles correspondent aux visions du monde des pouvoirs en place. L'école en fait partie, car les enfants représentent un enjeu pour la construction de l'avenir envisagé par Vichy. En 1942, le ministère de l'Éducation nationale instaure « *la mission de l'enseignement primaire dans la restauration de la France* ». L'école serait le moyen idéal pour forger la « *Réforme intellectuelle et morale* » voulue par l'État français. Les enfants seront donc instrumentalisés pour atteindre cet objectif. Mais l'école est aussi un lieu où l'on se préoccupe de l'alimentation, de la santé physique des enfants. L'école est encore, dans la mesure du possible, un refuge contre les dangers de la guerre.

Les enfants à l'école : instruction, éducation, « garde » et « sauvegarde » [Devigne, 2014]

Une dimension essentielle de l'école s'affiche dans « la continuité pédagogique ». Dès le 11 juillet 1938, l'Assemblée nationale a voté une loi sur « *l'organisation générale de la nation en temps de guerre* ». L'inspecteur d'Académie des Bouches-du-Rhône¹⁶ transmet ses instructions au personnel éducatif relevant de son Académie, mais ces mêmes consignes s'appliquent aussi partout ailleurs sur le territoire. Elles stipulent que « *tous les enfants qui se présenteront à l'école devront être reçus. L'enseignement devra être organisé sans retard à moins d'impossibilité matérielle absolue. Si le nombre des enfants ne permet pas d'organiser l'enseignement, les enfants d'âge scolaire devront dans tous les cas, être gardés à l'école et une surveillance vigilante devra être assurée* » [Les Écoles dans la guerre, chapitre 18, page 379]. Dans la mesure du possible, la scolarisation des enfants qui poursuivent un cursus au lycée est également préservée [voir l'encadré pages 12 et 13]. Du reste, lors de la séance du 15 mars 1942, le conseil municipal d'Étampes s'adresse au Préfet pour obtenir le maintien des classes de terminale, malgré leur faible effectif.



Étampes a perdu, en 1926, son statut de sous-préfecture de Seine-et-Oise. Pendant les années de guerre, la ville et ses villages alentour dépendent ainsi de la sous-préfecture de Rambouillet et, à l'échelon supérieur, de la préfecture de Versailles.

Depuis 1930, le bâtiment de l'ancienne sous-préfecture d'Étampes a été transformé en salle de classe et salle des fêtes.

Photo : www.corpusetampois.com/che-20-1800sousprefets1926abeille.html

Rentrée des classes à Étampes en 1940 après le bombardement allemand et nécessaire aménagement des locaux.

Source : *L'Abeille d'Étampes* du 7 septembre 1940 (extrait).

RENTÉE DES CLASSES PRIMAIRES

Par ordre de l'Autorité supérieure, la rentrée des classes primaires aura lieu le trente septembre prochain, à l'heure habituelle, dans tout le département de Seine-et-Oise.

Les classes de vacances qui ont lieu actuellement cesseront le 21 septembre au soir. Les inscriptions des élèves nouveaux seront reçues dans les écoles pendant la semaine du 16 au 21 septembre.

À Étampes, M. le Président de la Délégation spéciale municipale [Pierre-Ulysse Lejeune] s'occupe de l'aménagement des locaux destinés à ceux qui sont occupés actuellement par les troupes allemandes. Les familles peuvent donc être rassurées : à partir du 1^{er} octobre, les classes primaires fonctionneront régulièrement.

L'inspecteur primaire : L. [Louis] Moreau.

COLLÈGE ET ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES D'ÉTAMPES

La rentrée des classes, subordonnée à **la mise en état des nouveaux locaux** aura lieu en principe le 4 octobre. Les élèves devront se trouver dans la cour de l'ancienne Abeille (coin des rues de la République et du Petit-Panier). L'établissement ne peut recevoir que des externes. Ne seront admis dans les diverses classes que les élèves reçus à l'examen de passage ou qui en sont régulièrement dispensés par un certificat d'admission émanant d'un lycée ou d'un collège national et qu'ils devront présenter d'avance en se faisant inscrire.

L'école doit assurer une double mission, protectrice et éducatrice, en utilisant toutes les ressources en locaux, en matériel et bien sûr en enseignants disponibles, même en dehors de leur vocation initiale. « *À la guerre, comme à la guerre* ». Les décisions du conseil municipal d'Étampes s'y conforment, lors de la séance du 25 septembre 1939. Le collège est devenu hôpital. Il est donc décidé du transfert des classes secondaires dans les locaux des écoles primaires et de l'ancienne sous-préfecture. Le conseil annonce aussi l'aménagement « *dès que possible* » des classes maternelles « à proximité d'abris ». Les petits ne courent pas vite ! Divers locaux accueilleront des classes, comme la salle du patronage, rue Léon-Grenier, ou les anciens locaux du journal *L'Abeille*¹⁷. L'occupation de l'école du Centre par les autorités allemandes conduit à installer des classes au numéro 3 bis place Geoffroy-Saint-Hilaire, dans un immeuble loué [conseil municipal du 16 octobre 1942]. Les écoles sont la cible de bombardements ou de réquisitions. Après 1945, des dommages de guerre seront versés pour la reconstruction de l'école (des garçons) des Prés, l'école du Centre, l'école de filles de Saint-Martin.¹⁸

Les mesures prises répondent bien aux préoccupations majeures, les enfants devant être accueillis et l'être en optimisant la sécurité. Dans sa réunion du 18 février 1941, le conseil municipal d'Étampes décide de construire « *une échelle à l'extrémité de la cour intérieure de l'école Sainte-Croix pour assurer l'évacuation des classes en cas d'incendie* ». Cette édification, alors que les finances de la ville sont déjà très sollicitées, démontre l'importance et l'urgence à protéger les enfants dans une commune qui a déjà subi un bombardement.

Il ne convient pas non plus de laisser l'oisiveté s'imposer et induire des comportements de délinquance [cf. point ci-dessous : « des enfants et des adolescents à la dérive »]. En outre, toujours dans une logique d'aide aux plus fragiles, la plupart du temps les enfants vont bénéficier d'un repas. Les délibérations de cette dense séance du conseil municipal d'Étampes du 25 septembre 1939 aboutissent ainsi à la création d'une cantine scolaire avec un tarif privilégié d'un franc pour les enfants de mobilisés¹⁹ et de chômeurs. Ils auront accès à des consultations médicales gratuites. Elles se tiendront au 35 de la rue Évezard, dans une annexe de l'Hôpital.

La faim et la recherche de nourriture sont une des préoccupations majeures des familles. À Étampes, tout vient à manquer même si la campagne alentour pourrait procurer des ressources alimentaires. Les lapins, les poulets comme le sucre ou le beurre sont réquisitionnés par l'occupant et deviennent objets de marché noir. Mais la solidarité entre certaines familles étampoises atténue quelque peu la difficulté, comme en témoigne l'accueil à leur table, tous les jeudis, des enfants de prisonniers. De même, la mairie procure un apport financier aux familles des ouvriers communaux prisonniers en Allemagne.

Les petits, comme les adolescents, porteront des traces des pénuries imposées par la guerre [voir l'encadré suivant]. Rollet et de Luca [2005] pointent à la fois la rareté et la mauvaise qualité des produits alimentaires qui provoquent la dénutrition, des retards de croissance, des diminutions de poids et de taille, voire la mort. Deux crises de mortalité infantile marquent le pays en 1940 et 1945, atteignant même le chiffre de 112 0/000 en 1945 contre 70 0/000 avant la guerre. En cause, notamment, la médiocrité du lait, la grossesse difficile des mères sous-alimentées. La malnutrition, une hygiène défailante, car le savon manque, provoquant aussi des maladies. La gale s'installe dans les camps de jeunesse, les mycoses se développent. Le manque de médicaments contribue à la diffusion des maladies. Après la guerre, la santé des enfants devient une priorité. Elle sera prise en charge par l'ordonnance du 18 octobre 1945, qui crée le Service national d'hygiène scolaire et universitaire, relevant du ministère de l'Éducation nationale. Mendès-France se fera le promoteur de la distribution de lait dans les écoles. Sa qualité s'améliore grâce à de nouvelles méthodes de conservation, comme la pasteurisation. « *Le lait devient donc un symbole de la reconstruction physique et de l'équilibre intellectuel* » [Parayre, 2017]. Le développement des cantines scolaires apportera aussi nourriture suffisante et équilibrée à 800 000 enfants en 1957²⁰. La prévention médicale, la vaccination compléteront la prise en charge de la santé des enfants.

Rationnement alimentaire

Source : le Populaire du 27 décembre 1944 [<http://memoiredeguerre.free.fr/ph-doc/vie-quotidienne/vie-quotidienne.htm>]

Maxime Le Poulichet a participé, en 2012, à l'élaboration d'une plaquette sur l'histoire de Dinard pendant la Deuxième Guerre mondiale, à la demande de l'ONAC (Office national des anciens combattants).

Vous toucherez au mois de janvier...

CATEGORIES	E	J1	J2	J3	M	C	V
PAIN..... (par jour)	125 gr.	250 gr.	350 gr.	375 gr.	350 gr.	350 gr.	350 gr.
VIANDE.. (par sem.)	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.
MATIÈRES GRASSES (par mois)	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.	250 gr.
FROMAGES »	20 gr.	20 gr.	20 gr.	20 gr.	20 gr.	20 gr.	20 gr.
SUCRES..... »	1.250 gr	500 gr.	500 gr.	750 gr.	500 gr.	500 gr.	500 gr.
CAFE NAT. »	»	»	150 gr.	150 gr.	150 gr.	150 gr.	150 gr.
Farines simples ou composées, Produits assimilés (par sem.)	250 gr. (coup. 4)	»	»	»	»	»	»
Farines simples ou produits assim. (p. s.)	250 gr. (coup. 2)	250 gr. (c. 2) 250 gr. (c. 4)	»	»	»	»	»
RIZ »	100 gr. (coup. 3)	»	»	»	»	»	»
CONFISERIE.. »	125 gr.	125 gr.	250 gr.	»	»	»	»
BATONS CASEINES »	»	250 gr.	250 gr.	250 gr.	»	»	»

PAIN. — Les catégories A et T sont remplacés par une catégorie unique.
 MATIÈRES GRASSES. — Le taux de 300 grammes est prévu pour les localités à suppléments nationaux de la région parisienne. Dans les autres localités, il est de 250 grammes. Les cultivateurs, à l'exception des producteurs laitiers, recevront désormais la même ration que les consommateurs ordinaires. Suppléments de travailleurs de force : 1^{re} catégorie, 100 gr. ; 2^e catégorie, 200 grammes.
 CREME DE RIZ. — La ration de farines simples des catégories E et J1 pourra être attribuée en crème de riz sur présentation d'un certificat médical contre le coupon n° 4.

Le rationnement est né de la pénurie alimentaire. Tous, et notamment les enfants, vont souffrir d'un manque alimentaire, d'une absence de variétés des produits, et aussi, le plus souvent, de leur bas niveau de qualité (ex. le lait infantile).

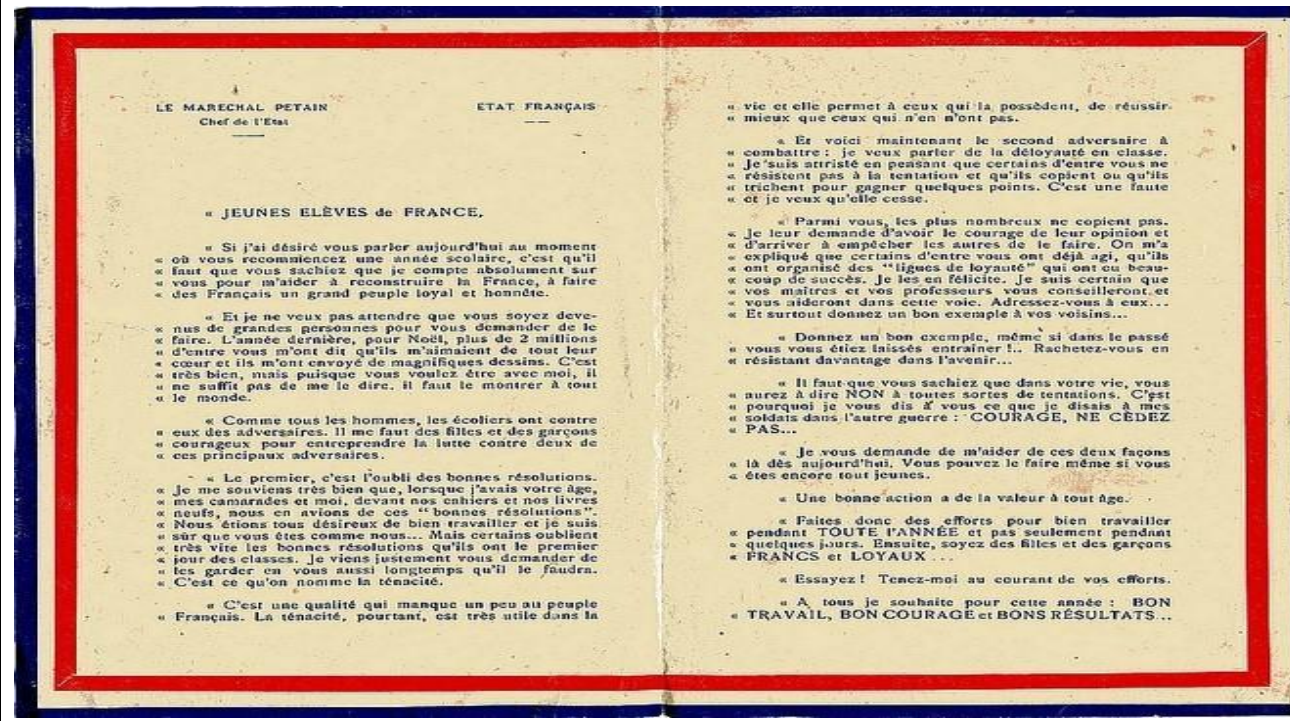
Au-delà de la nécessité de « garder » et de « sauvegarder » les enfants, l'école remplit sa mission « naturelle » qui est d'instruire et d'éduquer. Mais l'idéologie vichyste s'introduit dans les programmes, car cette dernière s'appuie aussi sur la jeunesse afin de conduire la « Révolution nationale ». La France est défaite militairement et occupée par les vainqueurs²¹. Il s'agit dès lors de bâtir un ordre nouveau par « l'assainissement » politique, social et moral de la nation. « Travail, famille, patrie » se substituent aux valeurs de « Liberté, égalité, fraternité », avec un état autoritaire, une idéologie nationaliste,

collaborationniste et antisémite. Un million huit cent mille hommes sont vaincus, prisonniers, et portent l'infamie de la débâcle. Les femmes ne votent pas. Elles n'ont donc pas de place dans l'espace public. Selon Vichy, le redressement de la France ne peut donc s'appuyer que sur les enfants. L'école est le lieu idéal qui rassemble les jeunes. Ils représentent l'avenir et leur esprit peut être plus facilement influencé et modelé.

En octobre 1941²², Pétain exhorte les enfants à « *la ténacité, la loyauté, la franchise* ». Devant des écoliers à Périgny, près de Vichy, il prononce le discours qui sera ensuite édité et diffusé par affiche dans toutes les classes : « *Je compte absolument sur vous pour m'aider à reconstruire la France, à faire des Français un grand peuple loyal et honnête*²³ » [Le Figaro, 14 octobre 1941] [voir l'encadré ci-dessous].

Discours du maréchal Pétain adressé aux enfants le 13 octobre 1941

Source : <https://museedelaresistanceenligne.org/media.php?media=193&expo=&sens=verso#zoom-tab>



Dans sa logique de « redressement national », Pétain donne une leçon de morale aux écoliers. Il choisit les exemples dans le quotidien des enfants et les exhorte à développer les qualités qui, selon lui, ont manqué au peuple français, comme la ténacité. Il leur demande aussi de savoir dire NON, COURAGE, NE CÉDEZ PAS ! Ironie de la part de celui qui a collaboré avec l'occupant allemand.

Le portrait du Maréchal est également présent dans toutes les salles de classe. On doit bien sûr le respecter et entonner avec vigueur et conviction « *Maréchal nous voilà* ». La consigne est parfois bousculée. La photo du maréchal reçoit alors des boulettes de papier et les paroles à la gloire du « sauveur » sont transformées en « *Maréchal, ôte-toi de là* ». À Étampes, Louis Moreau²⁴, Inspecteur de l'enseignement primaire, résistant, utilise un double jeu pour protéger les maîtres. Il fait respecter les consignes de Vichy relayées par le Préfet : « *il fait appliquer les nouveaux impératifs : photo du Maréchal dans chaque classe, première leçon de la rentrée consacrée à sa vie, affichage sous verre de son Message à la Jeunesse. Les "ligues de loyauté"*²⁵ *sont encouragées, de même que la rédaction de lettres d'écoliers au Maréchal* ». Madame Poiget²⁶, institutrice note qu'« *il [Louis Moreau] nous conseillait de bien écrire "Travail, Famille, Patrie" au tableau et sur les cahiers pour ne pas avoir d'ennuis* ».

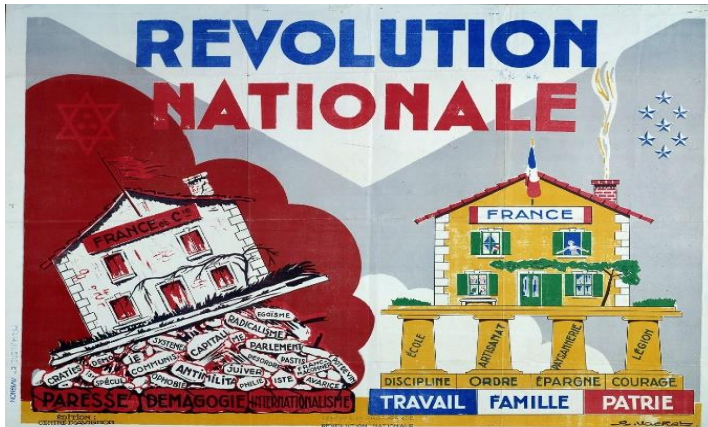
Les programmes et les injonctions ministérielles fournissent un cadre et un contenu marqués par l'idéologie vichyste [voir l'encadré page suivante]. Les sujets de rédaction ou les problèmes d'arithmétique portent l'empreinte de la période. La relation à la pénurie de nourriture, de vêtements est récurrente. « *Lorsque les Allemands sont arrivés en France, ils ont acheté des vêtements et des chaussures, car ils ont décidé qu'un mark valait 20 francs, et tout cela ils l'ont envoyé à leur famille en Allemagne, et nous pauvres Français nous nous privons pour ces beaux messieurs. Eux, les Allemands, sont bien habillés, bien chaussés, nous les Français nous devons porter des vêtements tous reprisés et en baillons* ». Les enfants sont informés (exemple : taux de change) et ils attribuent la responsabilité de la situation aux Allemands. Vichy n'est pas cité, mais le lien est bien compris entre occupation, comportement inique de l'occupant, et pénurie.

Les leçons de « morale » sont vouées à exalter le régime du Maréchal. L'une des missions confiées aux instituteurs par Jules Ferry en 1883 ne consiste pas à être « *l'apôtre d'un nouvel évangile [...] ni un philosophe, ni un théologien improvisé* ». Il serait plutôt question « *d'exercer une longue suite d'influences morales sur de jeunes êtres à force de patience, de fermeté, de douceur, d'élévation dans le caractère et de puissance* » [Loeffel, 2013, p.61]. L'approche de Jules Ferry est suffisamment floue et/ou naïve pour englober et légitimer toute forme d'emprise sur de jeunes esprits. Jules Ferry affirme que l'instituteur « *n'a pas à démontrer des vérités* ». Postulerait-il l'universalité, la neutralité, l'intemporalité des « influences morales » ? Comment apprécier le niveau, la nature, la qualité « *d'élévation dans le caractère* » ? L'objectif de Jules Ferry ne peut-il aussi s'appliquer aux ambitions de Vichy, quant au conditionnement de la jeunesse ? En 1883, pour les instituteurs « hussards noirs » de la III^e République, « l'élévation » des jeunes élèves passe par l'ancrage de la laïcité et de l'esprit républicain résumés au fronton des écoles. En 1940, Vichy cherche à y substituer ses desseins, avec un succès très limité, grâce notamment aux instituteurs. L'école instruit et elle « éduque ». Ce terme inclut toute l'ambiguïté et la relativité de légitimité des choix de valeurs à inculquer aux enfants.

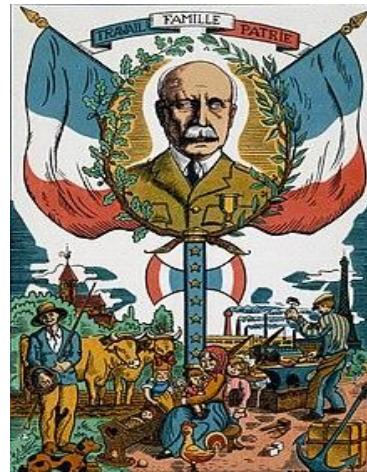
Diffusion par la propagande de l'idéologie du régime de Vichy

R. Vachet, *Projet d'affiche de propagande du Centre de propagande de la Révolution nationale, Avignon, 1940-1942.*

Source : <https://histoire-image.org/etudes/revolution-nationale-redressement-maison-france>.



1a



2

1 b

La première image propose deux représentations de la France selon le Régime de Vichy :

1a C'est la France de la III^e République, dont la paresse, la démagogie et l'internationalisme ont provoqué le déclin, le délabrement, la défaite militaire. Les principaux responsables sont les juifs (étoile de David), les francs-maçons (3 points) et les communistes (couleur rouge).

1b C'est la France idéale selon Pétain. Les piliers en sont la discipline, l'ordre, l'épargne et le courage. L'encadrement des jeunes à l'école, dans les associations de sport, l'enrôlement des plus âgés dans le service du travail obligatoire, devraient concourir au redressement.

2 Outre le drapeau français, la seconde image reprend et illustre les valeurs « travail, famille, patrie » prônées par le Régime de Vichy. Le portrait du Maréchal est ceint des lauriers de la victoire.

La francisque (nom de la hache de guerre des Germains et des Francs) correspond à une décoration. Elle est décernée aux partisans militants qui doivent prêter serment en prononçant ces paroles : « je fais don de ma personne au Maréchal Pétain comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciples et à rester fidèle à sa personne et à son œuvre ». La possession de cette décoration est devenue gênante après-guerre pour certains hommes politiques en poste de responsabilité à haut niveau.

La « résurrection » morale voulue pour la France est inséparable de la mise en forme physique des enfants selon les formules de Vichy : « *Être fort pour mieux servir* » ou encore « *Être fort pour être utile* ». Avec la « méthode Hébert²⁷ » les écoliers français doivent courir, sauter, grimper. Un professeur de gymnastique et d'éducation physique est recruté à Étampes à compter du 1^{er} mai 1942, avec un salaire mensuel de 1 500 francs²⁸. C'est approximativement le salaire d'un instituteur.

Derrière ces entraînements, le but n'est pas seulement la santé. C'est aussi un vecteur pour contrôler rigoureusement la jeunesse, les associations sportives et leurs fédérations. L'utilité, c'est, par exemple, d'engager les enfants dans des opérations de collecte d'objets divers. Selon une circulaire de juin 1941 « *il conviendra d'expliquer aux enfants (leçons, causerie) la nécessité de cette récupération susceptible de fournir, après triage, des quantités importantes de matières premières à l'industrie du pays, et de les encourager à recueillir, non seulement chez eux, mais aussi dans les ménages voisins* ». Les enfants ramassent papiers, chiffons, bouteilles et mêmes marrons d'Inde, pour la transformation en farine destinée au bétail, ceci au bénéfice d'un organisme tel que le Secours National. Les « collecteurs » méritants peuvent recevoir des récompenses.

La censure veille à la bonne conformité des ouvrages scolaires. Tout paragraphe qui porterait atteinte à la réputation de l'Allemagne entraînerait le retrait de l'ouvrage ou du moins l'arrachage de la page. On manque de livres, de papier, de crayons, de chauffage dans les salles de classe. Différentes délibérations du conseil municipal d'Étampes évoquent des dépenses pour fournitures scolaires, pour chauffage des écoles, comme celui de l'école Saint-Pierre [séance du 22 janvier 1943].

La continuité pédagogique contraint à des innovations. Les méthodes, la localisation de la formation, les contenus sont bouleversés. Les occupations de locaux par les Allemands, les bombardements de 1940 et 1944, entraînent des changements de lieux en même temps que des modifications des pratiques d'enseignement. Vichy recommande les classes de plein air ou « classes de promenade », les activités dirigées, initiées par le ministre Jean Zay. En 1939, après l'entrée en guerre, l'État crée un service d'enseignement par correspondance pour l'enseignement secondaire. Vichy conservera cette structure qui deviendra le CNEC (Centre National d'Enseignement par Correspondance), puis le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance et tout au long de la vie).

Cependant, aménagements matériels et innovations pédagogiques combinés à la diffusion du « catéchisme » de Vichy requièrent la motivation des enseignants. Or, les « hussards de la III^e république » ont inculqué des valeurs telles que la laïcité et la liberté de penser, bien différentes de celles que proclame Pétain, attaché à la tradition, au retour à la terre, à l'obéissance et à la religion. Le Maréchal se méfie donc de ces instituteurs dont il rend les valeurs responsables de la défaite. Par conséquent, il va conduire à l'égard des maîtres une politique de contrôle. Il congédie les « *éléments perturbateurs* »

(loi du 17 juillet 1940), les juifs (lois antisémites Alibert du 3 octobre 1940) et même les femmes mariées dont le mari assure des revenus suffisants au foyer (loi du 11 octobre 1940, qui concerne toutes les femmes mariées, donc les enseignantes) [Fishman, 2014, p. 65-108].

Qu'en est-il de l'engagement des maîtres dans la « Révolution nationale » ? Quelle est l'efficacité des opérations de propagande dans les écoles ? « *Il y a un écart réel entre les injonctions administratives et leur traduction en actes au sein des classes* », selon Devigne²⁹ [2020]. Le portrait de Pétain est en place, on peut entonner « Maréchal, nous voilà ». Mais, au-delà de ce qui est visible et contrôlable, les enseignants peuvent prendre de la distance par rapport au discours officiel. Les mesures discriminatoires, les pressions, les menaces ne dissuadent pas des instituteurs d'aller plus loin et de s'engager dans la Résistance. À Étampes, vers 1943, ils sont nombreux dans le réseau organisé par Louis Moreau. « *Citons Madeleine Dupont, institutrice à La Montagne (Morigny-Champigny), Maisse, instituteur à Gironville, André Dupuis, directeur d'école à D'Huisson-Longueville, Raphaël Bouillon, directeur à La Ferté-Alais, Vitry, directeur à Méréville*³⁰ ». Leur rôle consiste essentiellement en des missions de renseignement. Mais il faut du courage !

Et les enfants ? « *En dépit de leurs nombreux efforts, les enfants ne se révélèrent pas être des récipients vides dans lesquels le Régime pouvait verser un ensemble de valeurs prêtes à consommer* » [Fishman, 2008]. Les mots employés par Pétain dans son « message à la jeunesse³¹ », en décembre 1940, promettent de la sueur et du sang tout en faisant porter l'humiliation de la capitulation sur les parents. Les enfants vivent déjà la souffrance, l'absence du père parti à la guerre, le père prisonnier, la mère qui peine à nourrir ses petits, les bombardements qui font peur et détruisent, la pénurie... La situation ne donne pas encore à voir « *les joies des difficultés surmontées* ». Les petits ne se laissent pas facilement convaincre. C'est plutôt le positionnement idéologique des familles, en faveur du vainqueur de Verdun, plus que l'école, qui donne du poids aux exhortations de Vichy.

Une partie de la littérature pour la jeunesse a propagé le culte de la violence. 5 millions d'enfants sont en âge de lire en 1938. Les illustrés qui leur sont proposés sont essentiellement étrangers, américains avec le *Journal de Mickey*, italiens avec *Hurrah !* et *L'Aventureux*. En 1936, Georges Sadoul³² s'indigne du contenu de la presse italienne fasciste : « *Nous avons trouvé partout, dans chacune des images, l'exaltation de la force brutale, de l'assassinat, de la violence, de la guerre, de l'espionnage, du banditisme. [...] Nous voyons dans Hurrah ! [...] la littérature de mort dont il faudrait préserver l'enfance*³³ ». Ce « soft power », tout comme les réseaux numériques sociaux d'aujourd'hui, agit sur l'esprit des enfants en magnifiant des vertus « viriles » ou en détournant leur réflexion par des histoires « bien pensantes ».

La vie à l'école subit le choc de la guerre avec une priorité forte de protection contre la dureté des événements militaires, contre la dégradation sanitaire et alimentaire. Des salles de cours sont déplacées après une occupation allemande ou un bombardement, des abris sont construits, des repas

sont proposés, l'organisation d'une inspection médicale mise en place. Mais, si le ministère pose une volonté ou fixe un cadre, les solutions sont trouvées localement avec la limite des ressources disponibles [Devigne, *ibid.*].

Parce qu'ils sont plus vulnérables et aussi parce qu'ils sont un enjeu politique, les enfants sont formés et protégés, au moins partiellement, par l'école. Qu'en est-il des jeunes au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire ?

Les adolescents et les jeunes adultes : endoctrinement, embrigadement, contrôle

Au-delà de 14 ans, filles et garçons pourraient échapper à l'influence de Vichy, dès lors qu'ils ne constituent plus de groupes homogènes rassemblés en un lieu sous la conduite d'un enseignant. En 1939, seuls 5 à 7 % des écoliers français poursuivent leurs études après l'école élémentaire. D'autres adolescents travaillent ou ont obtenu un contrat d'apprentissage. Beaucoup d'entre eux, sans formation professionnelle, sont au chômage. La majorité échappe à l'œil de Vichy. L'Allemagne a créé le mouvement des « jeunesses hitlériennes³⁴ ». Pétain va pouvoir s'en inspirer pour conduire, selon son idéologie, la Régénération nationale. Le 29 décembre 1940, il fait porter indûment la culpabilité de la défaite sur les pères : « *Vous payez des fautes qui ne sont pas les vôtres* », en responsabilisant tout aussi indûment les fils et les filles : « *c'est dans la jeunesse que nous avons mis tous nos espoirs* »³⁵ [voir ci-dessous].



Propagande vers les jeunes

Source : <https://www.chrd.lyon.fr/musee/exposition-generation40/les-mouvements-de-jeunesse>

Vichy compte sur les jeunes pour réussir la « Révolution nationale ».

Le symbole du blé évoque le retour à la terre qui nourrit.

L'attitude militaire des jeunes présentés sur l'affiche, filles et garçons, est conforme à l'idée de discipline et d'ordre.

Des outils et des moyens pour endoctriner, embrigader et contrôler la jeunesse sont mis en place dès l'été 1940. « Les Chantiers de la Jeunesse »³⁶ sont destinés aux jeunes de 20 ans [voir ci-dessous]. Ils sont enrôlés afin que « l'épreuve [...] bienfaisante, trempe les âmes et les corps et prépare les lendemains réparateurs ». L'enthousiasme des jeunes est mesuré. C'est notamment le cas des soldats et des appelés de juin 1940, soit un peu plus de 90 000 hommes. Un autre mouvement les « Compagnons de jeunesse » concerne ceux qui ont entre 14 et 20 ans et qu'il ne convient pas de laisser sans « guide » et sans contrôle. 25 000 à 33 000³⁷ d'entre eux y adhèrent sur la base du volontariat. On peut encore citer les « Centres de jeunesse » ouverts en 1940. Leur création fera dire plus tard à René Duverne³⁸ : « Si néfaste qu'il soit à certains points de vue, un gouvernement ne peut-il avoir quelques bonnes idées et mettre sur pied quelques heureuses innovations ? ». En effet, devant le chômage des jeunes pour manque de qualification, ces Centres de jeunesse proposent une formation d'une dizaine de mois et, fait notable, y incluent les jeunes filles. La formation professionnelle était accompagnée, Vichy oblige, de cours « d'éducation morale »³⁹.

Cette affiche ne doit pas être recouverte avant le 31 juillet 1941

ÉTAT FRANÇAIS
SECRETARIAT D'ÉTAT A L'ÉDUCATION NATIONALE ET A LA JEUNESSE

AVIS DE CONVOCATION

DANS LES

CHANTIERS de la JEUNESSE

Vu la loi du 18 janvier 1941;
 Vu l'arrêté du 24 mai 1941;

Les citoyens français nés du 1^{er} octobre 1920 au 31 mars 1921 devront se présenter dans les Chantiers de la Jeunesse en vue d'accomplir le stage de huit mois prévu par la loi, en se conformant aux indications données par le tableau annexé au présent avis.

Le Secrétaire d'Etat
 à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse,
 Signé : Jérôme CARCOPINO.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1. — Aucune raison que :
 — la maladie aiguë, l'accident ou l'infirmité;
 — le décès de l'un des proches (frères, oncles, grands-parents, père, mère, beau-père, belle-mère, frères ou sœurs) ne peut être admis pour justifier la non-présentation ou le retard à la convocation dans les Chantiers.

En cas de maladie, d'accident ou d'infirmité, un certificat médical délivré par le Médecin de la commune de la résidence, indiquant la nature de la maladie, la lésion ou de l'accident en cause ainsi qu'il y a lieu, la durée de l'indisponibilité, doit être adressé sans délai au Chef de Chantier de convocation.

Après vérification éventuelle de l'état sanitaire de l'1^{er} à l'10⁰, l'empêchement des intéressés devant la Commission d'aptitude créée par arrêté du 9 octobre 1940, l'empêchement ou le sursis est envoyé à l'intéressé.

En cas de décès d'un de leurs proches, éventuellement plus haut, les jeunes gens doivent se munir des justificatifs individuels établissant le décès et le lien de parenté (certificat de décès au père, frère ou oncle) et adresser ces justificatifs à la commune de leur lieu de décès.

2. — Les jeunes gens appelés ou convoqués antérieurement par un Conseil de Révision ou une Commission médicale militaire, les nés du 1^{er} octobre 1920 ou la révision ou la convocation à la présente convocation.

3. — Ne sont pas tenus au stage, les jeunes gens qui ont assumé un rôle de service militaire ou qui sont actuellement sous les drapeaux.

4. — Les inscrits militaires seront convoqués directement par les Administrateurs de l'inscription militaire, de leur quartier.

5. — Les jeunes gens répondant aux conditions d'âge fixées ci-dessus, se trouvant en détachement au moment de l'inscription, adressent au Chantier désigné pour le service de leur résidence, à l'expiration de leur séjour.

6. — Les frais de transport seront remboursés aux jeunes gens sur justification (billets, tickets de transport ou reçu des billets et tickets de transport) à leur arrivée dans les Chantiers. Les frais de transport des indigènes seront remboursés, sur demande, par le Maire de leur résidence.

7. — Nécessaire pour choisir son Chantier d'affectation.

8. — Les jeunes gens mariés ou occupants de famille pourvue, après la période d'incorporation, d'un contrat de mutation pour se rapprocher de leur domicile. Cette demande devra être adressée au Chef de Chantier.

9. — Les services de famille, successives, pourvus à leur arrivée au Chantier d'affectation, obtiennent un certificat de présence qui permettra à leur famille de bénéficier de l'allocation versée par la commune de leur résidence.

10. — Les jeunes gens devront se rendre dans les Chantiers munis de leurs cartes d'identité (comprenant la carte d'identité et sous les rubriques restant à présenter à la date de l'arrivée au Chantier).

11. — Extraits de la loi du 18 janvier 1941.

12. — Quant à la situation de l'indigène au titre de sa résidence aux obligations de stage dans les Chantiers de la Jeunesse, voir l'article 6 du règlement de stage annexé à cet avis et d'une amende de cinquante à mille francs, ou de l'une de ces deux peines isolément.

Les complais seront punis des mêmes peines.

CHARLES-LAVAZELLE & C^e, ÉDITEURS, LIMOGES — 17946-14

Encadrement et enrôlement des jeunes

Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/limoges/la-propagande-de-vichy-sous-la-loupe-du-musee-de-la-resistance-de-limoges>.

Les chantiers de jeunesse ont concerné environ la moitié des jeunes de 14 à 21 ans, soit 2,5 millions de jeunes. Il n'était pas question pour Vichy de les abandonner à l'oisiveté ou à la Résistance !

Et puis, la question de l'encadrement des jeunes trouve une douloureuse issue dans la mise en place du STO. Par une loi du 16 février 1943 et pour répondre à une exigence allemande, Vichy instaure le STO qui assujettit, outre les adultes, tous les jeunes Français nés entre 1920 et 1922 à un Service du Travail Obligatoire en Allemagne. Cette mesure a provoqué de nombreux déchirements. Convenait-il de se plier à l'ordre pour protéger sa famille de représailles éventuelles tout en allant contribuer à nourrir les familles allemandes, fabriquer en Allemagne des armes qui se retourneraient contre notre pays ? Ou convenait-il de se cacher, de prendre le maquis ? Jean Rigot, Étampois, est recruté pour le STO. Il raconte : « *J'avais 19 ans. Je vivais à Étampes chez mon grand-père, boucher place de l'Ancienne Comédie. J'ai refusé le Service du Travail Obligatoire. Une personne en Beauce m'a fait de faux papiers et je suis parti vivre chez des cousins, à Beauvilliers dans l'Eure-et-Loir* ». Nous reprendrons ultérieurement le parcours de Jean Rigot.⁴⁰ [voir le point ci-dessous : « des enfants et des adolescents résistants »]. Le STO, humiliation très mal vécue par la population, a renforcé l'hostilité envers le Régime et les occupants.

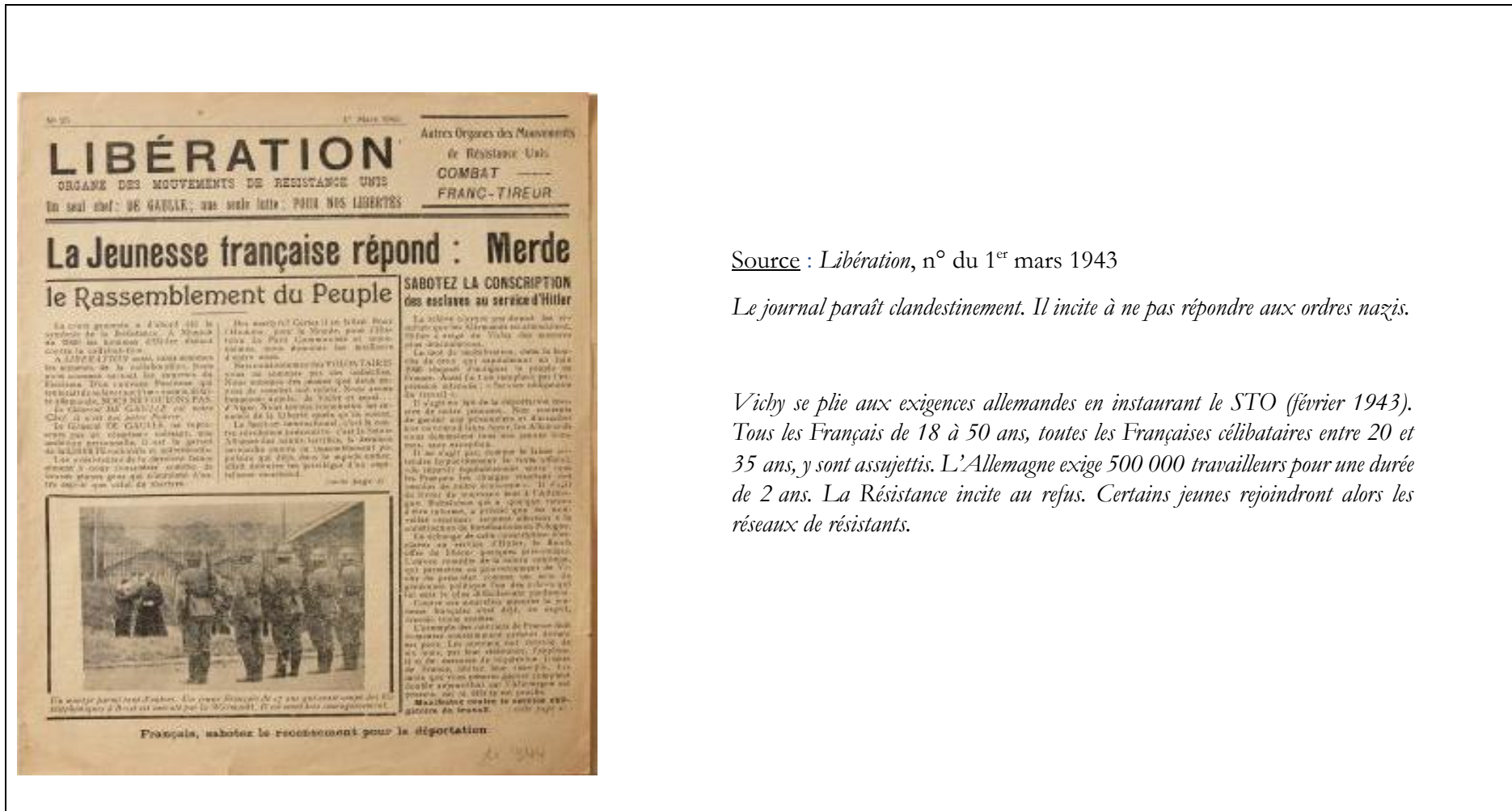
Les jeunes enrôlés pour le STO (Service du Travail Obligatoire en Allemagne).

Source : <https://www.chrd.lyon.fr/musee/exposition-generation40/le-service-du-travail-obligatoire>



Propagande allemande.

Humour nazi ? Le terme « invitation » pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une amicale offre d'emploi.



Source : *Libération*, n° du 1^{er} mars 1943

Le journal paraît clandestinement. Il incite à ne pas répondre aux ordres nazis.

Vichy se plie aux exigences allemandes en instaurant le STO (février 1943). Tous les Français de 18 à 50 ans, toutes les Françaises célibataires entre 20 et 35 ans, y sont assujettis. L'Allemagne exige 500 000 travailleurs pour une durée de 2 ans. La Résistance incite au refus. Certains jeunes rejoindront alors les réseaux de résistants.

L'idéologie vichyste est marquée également par la pratique sportive. La Renaissance nationale doit se construire par le sport, qui engendrerait des vertus physiques et morales. Sont créés un Secrétariat général à la Jeunesse et un Commissariat général à l'Éducation physique et aux sports, au sein du ministère de la Jeunesse et de la Famille. Les objectifs visés sont contenus dans le serment de l'athlète prononcé lors des compétitions : « *Je promets de pratiquer le sport [...] pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie* ». À Étampes, en septembre 1940, le Président de la Délégation spéciale municipale, Pierre-

Ulysse Lejeune⁴¹, introduit le sport obligatoire pour les jeunes de 14 à 20 ans. Son discours est marqué par la rhétorique pétainiste : « *On a trop oublié au cours de ces dernières années que c'est par la jeunesse qu'un peuple s'assure de l'avenir ; c'est par la jeunesse qu'il peut réparer les fautes qui ont été commises* ». Toujours la faute des adultes et l'humiliation, la culpabilité partagée, la rédemption attendue par la jeunesse. Lors de la réunion du groupe de garçons⁴², il s'agit de pratiquer le « *sport au service des corps et des âmes* ». Pour les filles⁴³, les séances de sport se déroulent « *au service de la santé et de la beauté* » [voir l'encadré ci-dessous]. Dans ces assignations genrées, on reconnaît les objectifs et les préoccupations vichystes. D'une part, il faut vanter la virilité, symbole de puissance ; d'autre part, il convient d'exalter la femme et la future mère. Ces schémas sont cohérents avec les principes de la « Renaissance nationale » grâce aux valeurs « travail, famille, patrie ». Le sport est donc un outil politique au service de l'idéologie. La loyauté à Vichy est pointée dans le message délivré aux jeunes : « *Avant de nous quitter, je vais vous demander de faire serment à la France de respecter l'idéal et les traditions qu'elle nous a léguées et qu'elle nous demande de maintenir. Pour le serment, nous levons le bras aussi haut que possible comme si nous voulions toucher le ciel* ». Le geste qui accompagne le serment ressemble beaucoup au salut nazi ! Il convient de noter que le conseil municipal et le maire Pierre-Ulysse Lejeune jouent double jeu pour protéger les habitants des réquisitions et exactions de l'occupant. L'allocution de Pierre-Ulysse Lejeune devant les jeunes se parait alors d'ambiguïté.

La jeunesse ! L'avenir ! Le respect des traditions ! La crainte d'un déclin civilisationnel ! Tout concourt à exalter la virilité, l'ordre, l'effort dans l'obéissance et la contrainte. Et il devient alors logique de s'emparer des jeunes esprits pour les modeler selon la vérité du Régime de Vichy, inféodé lui-même aux vérités de l'occupant nazi.

Organisation de sections de sport et de travail obligatoires à Étampes pour les garçons et les filles

Source : *Abeille d'Étampes*, 128^e année, n° 29, 14 septembre 1940, saisie de Jacqueline Pétron pour <http://www.corpusetampois.com/cle-20-pierrelejeune1940editoriaux.html#400907b>.

NB : « *On prendra garde que nous n'ayons de ce discours que les notes qu'en a pris le journaliste René Collard, de L'Abeille d'Étampes, de sorte qu'on ne sait pas si Lejeune a pu relire les paroles exactes qui lui étaient prêtées* » [mise en garde du Corpus étampois].

ENCADREMENT ET ENRÔLEMENT DES GARÇONS

Au service des corps et des âmes Le sport obligatoire à Étampes

Les jeunes gens d'Étampes de 14 à 20 ans étaient invités à se rendre samedi dernier 7 septembre 1940 au Stade Municipal, en vue de former des sections de sport et de travail obligatoires comme il s'en crée depuis peu dans toute la France. [...] M. le Président Lejeune prononça une allocution.

[...] « Vous donnerez à vos concitoyens des exemples d'ordre et de cohésion. Dispersés chaque jour à leurs occupations particulières, les citoyens risquent de ne plus se sentir unis et perdent l'impression d'appartenir à la même cité. Grâce à vous, grâce aux manifestations que vous ferez ici, grâce aux défilés qui pourront être organisés, vous redonnerez aux citoyens la connaissance de l'unité qui doit les régir. La Ville, devant de jeunes gens pleins de force et d'énergie, reprendra un sentiment de confiance en elle-même.

[...] Avant de nous quitter, je vais vous demander de faire serment à la France de respecter l'idéal et les traditions qu'elle nous a léguées et qu'elle nous demande de maintenir. Pour le serment, nous levons le bras aussi haut que possible comme si nous voulions toucher le ciel. Je vous demanderai d'en faire autant et de dire avec moi dans un élan unanime : "A la France".

Ainsi que je le disais aux jeunes gens, la jeunesse doit être la principale préoccupation de notre temps. On a trop oublié au cours de ces dernières années que c'est par la jeunesse qu'un peuple s'assure de l'avenir ; **c'est par la jeunesse qu'il peut réparer les fautes qui ont été commises**».

ENCADREMENT ET ENRÔLEMENT DES FILLES

Le sport au service de la beauté et de la santé — Les jeunes filles d'Étampes au stade municipal

Source : (cliché RAMEAU du 15 septembre 1940 paru dans L'Abeille du 21 septembre).



Allocution de Pierre LEJEUNE (debout au centre).

Source : (cliché RAMEAU du 15 septembre 1940 paru dans L'Abeille du 21 septembre).

Allocution de Pierre LEJEUNE (debout au centre).

On remarquera, d'une part, la reprise de la rhétorique de Vichy concernant la Révolution nationale et le rôle de la jeunesse dans la réparation nécessaire des fautes commises par les générations de la III^e République. D'autre part, on notera le rôle genré du sport et du travail : fortification du corps et de l'âme pour les garçons, de la santé et de la beauté pour les filles. Les destins sont écrits dans les objectifs : aux garçons le travail de la terre, de l'industrie et de l'armée ! Aux filles, la mission d'épouse et de mère. Rappelons que les mères de famille fonctionnaires ont été congédiées de leurs emplois, alors même que des pères, frères, maris étaient prisonniers en Allemagne. Rappelons encore que les femmes ne disposaient pas du droit de vote. Non-électorales, elles étaient aussi non éligibles et ne participaient donc pas à la vie publique.

Mais, tous les jeunes ne sont pas visés par le modèle pétainiste. Certains n'y participent pas parce qu'ils en sont exclus, ce sont les enfants juifs ou roms. D'autres s'en éloignent volontairement par différentes voies. Ils entrent dans la Résistance ou dans la délinquance. Il y a aussi les enfants « oubliés », ceux qui se sont perdus durant l'exode, des enfants français ou étrangers réfugiés.

Des enfants différents, des destins hors des chemins ordinaires

Des enfants victimes de l'idéologie

Tous les enfants seront marqués par la guerre. Mais certains d'entre eux voient leur destin basculer ou s'interrompre dans l'horreur. C'est le cas notamment des enfants juifs tués au nom de l'idéologie et de la barbarie nazies soutenues par la complaisance et la complicité de Vichy ainsi que par l'ardeur de Laval à sacrifier des enfants juifs. Même si la communauté est de moindre importance (6 500 personnes), il convient de rappeler que les Tsiganes français, hommes, femmes et enfants, ont été enfermés dans des camps d'avril 1940 à mai 1946. Décidés par le commandement militaire allemand, les camps sont organisés et gérés par le Régime de Vichy.

En 2005, Jacques Lederer⁴⁴, écrivain, raconte dans *Étampes-Info, Le Journal des Étampois*⁴⁵ [2005] : « *Enfant juif, d'origine hongroise, j'avais 9 ans en 1942* ». Depuis mai 1942, tous les enfants juifs de plus de six ans doivent porter l'étoile jaune **[voir l'encadré page suivante]**. Jacques la porte donc. Sa mère a dû remettre trois tickets de tissu pour obtenir trois étoiles jaunes qui stigmatisent, qui interdisent l'entrée dans certains lieux, comme des squares à Paris. Les autres enfants regardent, curieux, et parfois bousculent ou insultent. Le père du petit Jacques, comme neuf autres membres de la famille, est déporté à Auschwitz. Personne n'en reviendra. Prévenue de la rafle du Vél' d'Hiv, sa mère se réfugie à Étampes. La prudence est de mise. Les préjugés et la propagande antisémite incitent à la dénonciation. Jacques sait que la « rue de la Juiverie » a été débaptisée pour s'appeler désormais « rue de Beauce ». Le journal *L'Abeille*⁴⁶ a félicité la Délégation municipale d'Étampes de cet « acte d'assainissement » ! Jacques connaît le destin qui attend les enfants juifs alors qu'il croise à la gare d'Austerlitz l'un de ses camarades dans un convoi d'enfants en route pour la déportation⁴⁷. Ce type d'évènement, il s'en souvient et le revit encore avec douleur 60 ans plus tard. Jacques Lederer deviendra aussi l'ami de l'écrivain Georges Perec, juif d'origine polonaise. Étampes peut

s'enorgueillir de l'avoir accueilli pour une poursuite d'études au collège Geoffroy Saint-Hilaire. Le CDI (Centre d'Information et de Documentation) du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire sera d'ailleurs baptisé « Espace Georges-Perec » à l'occasion du 70^e anniversaire de sa naissance, en mars 2006.

Port de l'étoile jaune pour les personnes juives à partir de l'âge de 6 ans

Source : <https://www.france24.com/fr/france/20220529-il-y-a-80-ans-le-marquage-des-juifs-par-l-%C3%A9toile-jaune-en-zone-occup%C3%A9e>



L'étoile jaune, l'étoile de David, marque de discrimination et d'infamie pour Vichy, à porter obligatoirement pour tous les juifs âgés de plus de 6 ans en zone occupée.

Source : France 24. Une vingtaine de filles juives réfugiées dans le foyer de Saint-Mandé, à Paris, portant l'étoile jaune. Elles seront déportées par le convoi n° 77, en direction du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, le 31 juillet 1944. Une seule est revenue. © Collections de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes).

Le port d'un signe distinctif s'est instauré dès le 8^e siècle pour les populations juives et chrétiennes en terre musulmane. La pratique de leur religion était tolérée contre paiement d'un tribut, et le plus souvent, port d'une marque rappelant leur situation sociale inférieure à celle des musulmans. Sous le califat abbasside d'al-Mutawakkil (847-861), les juifs devaient arborer une pièce de tissu en forme d'âne tandis que celle des chrétiens représentait un porc.

En occident, sous le pontificat du pape Innocent III, le concile de Latran en 1215 prend des dispositions pour imposer un signe distinctif aux juifs. Il s'agit de séparer les deux groupes juif et chrétien, tout en dégradant la position des juifs. En France, en 1269, avant le départ pour la croisade, le futur saint Louis (Louis IX) applique les directives du Latran et impose une marque distinctive aux juifs de son royaume. Ce sera une « *roue de feutre ou de drap de couleur jaune, cousue sur le haut du vêtement, au niveau de la poitrine et dans le dos* » [traduction par G. Nahon, in : Les Ordonnances de St Louis sur les Juifs, 1970]. La Révolution française abolit le port du signe distinctif. Il est rétabli par les nazis, par l'ordonnance du 29 mai 1942.

En 2021, des Essonnien⁴⁸ racontent des morceaux de leur enfance pendant la guerre. Une dame se souvient : « à mon niveau, à l'âge que j'avais, on savait pour les juifs parce que l'étoile jaune, on l'a vue sur les vêtements des gens, et puis, chez nous, au rez-de-chaussée il y avait une famille, on savait que c'étaient des juifs et la fille était à l'école avec nous, c'était une camarade. Puis un jour, on les a plus vus, on a dit, ils sont partis, je pense que mon père, dans sa profession, quand même au service de la police, il était au courant, je suppose, et on n'en a jamais beaucoup parlé avec mon père. C'est des périodes, on veut pas en parler. On étouffe tout ça, on veut pas vivre avec. Je suppose qu'il était au courant pour les camps de concentration ». Les mots sont forts, ils expriment la souffrance du non-dit, voire une certaine forme de culpabilité, car certains « savaient ». Mais, peut-être aussi parce qu'ils savaient, ont-ils aussi parfois protégé des familles juives pour leur éviter le pire ?

Des enfants victimes du chaos

Durant « l'évacuation », dans le désordre, d'un convoi hétéroclite de voitures, de charrettes, de poussettes, de vélos, de familles à pied, le passage de bombardiers allemands vise et réussit à créer la panique et encore davantage de confusion. « Selon l'historien W. D. Hall⁴⁹, quelque 90 000 enfants ont été temporairement séparés de leur famille pendant l'exode. Après l'armistice du 25 juin 1940, tous les journaux français publiaient des annonces de parents cherchant à retrouver la trace de leurs enfants. La plupart finirent par y arriver » [Fishman, 2008, ch. 2]. D'autres sont retournés chez eux, seuls, après plusieurs mois. Tous n'ont pas retrouvé leurs parents, parfois disparus dans un bombardement.

Comme les enfants français perdus, d'autres enfants, réfugiés, connaissent également un sort difficile. « Perdus », « réfugiés » veut dire aussi « déplacés », loin de leur pays, de leur école, parfois de leurs familles, c'est-à-dire de leurs repères, de leurs routines, de leur cadre affectif et matériel. Ils peuvent être Français ou étrangers, venir par exemple de Belgique. Le 10 mai 1940, les troupes de la Wehrmacht envahissent le pays. Le souvenir des souffrances de 1870 et de 1914-1918 pousse les familles à protéger leurs enfants en les envoyant vers des régions ou des villes qui leur paraissent être davantage à l'abri des combats et des exactions. Sous la rubrique « enfants réfugiés », le conseil municipal d'Étampes du 20 janvier 1940 évoque le recueil de plusieurs centaines d'enfants d'Argenteuil, Bezons. Il décide, à la demande du sous-préfet de Rambouillet, de faire « *un geste généreux et humanitaire en faveur des enfants évacués* », car « *il n'a jamais été dans ses intentions de réclamer certaines dépenses qu'il considère de son devoir de prendre à sa charge et de contribuer ainsi à une œuvre humanitaire et patriotique* ». Pour autant, cette prise en charge pèse sur le budget d'une commune qui doit aussi mettre en place des mesures d'assistance pour les familles dont le père est prisonnier. Le bombardement de juin 1940, l'occupation par 10 000 Allemands, les réquisitions qu'ils vont imposer, accentueront les difficultés.

Des enfants et des adolescents à la dérive

Si l'idéologie est source de tragédie, d'autres maux fracturent des destins d'enfants. Le nombre de délinquants mineurs explose. Ils sont trois fois plus nombreux qu'avant la guerre à paraître devant les tribunaux. Une politique répressive conduit les enfants en prison. 17 000 enfants sont condamnés, essentiellement pour vol. Parmi l'origine de la petite délinquance, différentes raisons peuvent être évoquées. Nous en retiendrons deux. La première est la perte de repères. Vichy se complait à humilier les pères qui auraient causé la défaite de la France par leur manque de virilité, d'efforts. La faute pèse aussi sur les enfants qui ont le devoir de « redresser » le pays. L'effondrement de l'image d'un père fort et protecteur contribue à miner la confiance envers ceux qui doivent protéger. Les exactions commises par des Allemands, des spoliations, des réquisitions, des brutalités finissent par corrompre totalement le statut et le modèle de l'adulte. Et puis, il y a aussi la pratique du « système D », « D » comme débrouille. Quand tout manque, la nourriture, les vêtements, le savon, les produits industriels, les pneus pour les vélos... les parents trouvent des subterfuges, des « ersatz » (produits de remplacement) et s'adonnent au marché noir... quand ils ont un moyen d'échange ou de paiement. Les enfants subissent la pratique du mal et la violence de l'occupation auxquelles ils ne peuvent donner de sens. Ils observent la transgression par la famille ou les amis afin de combler la pénurie ou de contourner la menace. Dans ce dernier cas, ce qui était interdit devient nécessaire. Pourquoi les enfants n'imiteraient-ils pas les adultes ? Pourquoi serait-il malhonnête de voler du pain, un blouson ? Pourquoi punir le vagabondage quand la maison a été détruite par un bombardement, que le père est prisonnier, que la mère peine à nourrir ses enfants ? Une politique répressive conduit bien des enfants en prison. Après la guerre, une ordonnance du 2 février 1945 mettra en place les principes de la justice pénale des mineurs, notamment en atténuant la responsabilité en fonction de l'âge, et en privilégiant l'éducatif au répressif.

Des enfants et des adolescents résistants

Les événements de la guerre, la propagande vichyste sont subis et interprétés différemment par les adolescents. Certains vont collaborer avec l'occupant quand d'autres vont s'engager courageusement dans la résistance. Résister, c'est le choix de Jean Rigot, que nous avons laissé [point ci-dessus : « Les adolescents et les jeunes adultes : endoctrinement, embrigadement, contrôle »] chez ses cousins à Beauvilliers, en Eure-et-Loir, tous résistants. « Entré en septembre 1943 dans les Francs-Tireurs Partisans Français, secteur Sud-Eure-et-Loir, Jean Rigot est arrêté le 18 mai 1944 à Allonnes, par la Sicherheitsdienst (sécurité militaire allemande)⁵⁰ ». Il est ensuite emprisonné puis déporté au camp d'extermination de Neuengamme, où il y avait une chambre à gaz. Il survit, car il a la « chance » de travailler à l'abri du blizzard dans une briqueterie. Il passera 5 ans, jusqu'en 1950, à se rétablir physiquement. Il n'évoquera ces moments de sa vie qu'en 2005. Comme Jean Rigot, nombre de jeunes vont entrer dans la Résistance, car ils n'acceptent pas le STO. Ils le considèrent comme une collaboration contrainte qui renforce l'ennemi. Il s'agit donc d'une question de morale qui vient d'ailleurs buter contre la crainte de représailles sur la famille. La lecture de journaux clandestins favorables à la Résistance vient aussi offrir un contrepoids à la propagande de Vichy, en même temps qu'un espoir.

La résistance des plus petits est peu documentée. Les familles résistantes sont prudentes. Mais les petits peuvent rendre quelques services, porter du courrier par exemple. Et les peines encourues sont aussi graves que celles qu'on inflige aux adultes.

Et enfin, vient la libération d'Étampes le 22 août 1944

Le 22 août 2019, à 20 h 22, le quotidien *Le Parisien*⁵¹ donne la parole à un témoin étampois de la journée du 22 août 1944. **[voir l'encadré ci-dessous]**. Les souvenirs sont nets, les sentiments ressentis sont encore bien présents dans l'extrait suivant : « *Ce 22 août 1944, je me suis levé à 6 heures, comme tous les matins pour aller servir à la messe. [...] En descendant la rue Évezard avec un copain, nous avons aperçu des soldats sur la place du Port. On a reconnu à leurs vêtements que c'était des Américains. [...] Je suis ensuite remonté vers la rue Mauconseil, où je vivais. [...] J'ai fait le tour du pâté de maisons et j'ai crié : "Les Américains sont là !" Après 4 ans de privation, c'était l'un des plus beaux jours de ma vie ! À partir de 13 heures, tout le monde s'est rassemblé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. C'était la liesse. Les gens dansaient, chantaient. Vers 21 h 30, des jeunes ont brûlé un mannequin qui représentait Hitler. [...] Les autorités craignaient le retour des Allemands. Mais on a refait la fête le lendemain et encore le jour suivant* ».



Étampes, ville libérée par les alliés le 22 août 1944.

Source : cliché Rameau.

La libération va donner lieu à des festivités place de l'Hôtel-de-Ville. Cette libération a eu un coût humain, car la ville d'Étampes a été bombardée par les alliés dans la nuit du 9 au 10 juin 1944. Il s'agissait de détruire la gare et les voies de chemin de fer pour couper la route du retrait aux Allemands. Mais 500 personnes y trouveront la mort, parmi lesquels 140 civils.

Après la guerre

Il faut réparer des vies d'enfant. Les urgences sont nombreuses. La santé physique, d'abord, a été largement délabrée avec les restrictions alimentaires. Les premières cartes de rationnement⁵² sont apparues fin octobre 1940 à Étampes. Le ministère du Ravitaillement a instauré le rationnement alimentaire selon un classement de la population entre catégories. E : les enfants de moins de 3 ans, J1 : les enfants de 3 à 6 ans révolus, J2 : les enfants de 6 à 12 ans révolus, J3 : les enfants de 13 à 21 ans. Pendant la guerre, « J3 » devient l'expression pour évoquer la jeunesse. Tous ou presque ont eu faim. La France, premier producteur agricole en Europe occidentale avant la guerre, devient entre 1940 et 1945, le pays, hormis l'Italie, où l'apport calorique est le plus faible [Fishman, chapitre 2, 2008]. Même si les tickets de rationnement sont distribués, le lait a manqué parfois pour les petits. Après la guerre, il faut recouvrer la santé.

Il faut réparer les familles. Les pères prisonniers rentrent à la maison, souillés par Vichy, parfois étrangers dans leur propre famille. Les parents collaborationnistes font porter l'opprobre à leurs enfants. Mais, pour Gilles Ragache⁵³ [1997], « *Les enfants, quelles que soient les circonstances, les cicatrices, ont tout de même continué à jouer, à rêver, à rire* ». Après la guerre, le rétablissement a été parfois lent. Des moments de vie ont été occultés, car ils réactivaient de la souffrance. La guerre a posé la question du sens de la violence, de la transgression. Les enfants, les adolescents ont su faire preuve de résilience. À l'âge adulte, ils vont connaître les Trente Glorieuses qui ont ouvert la voie à l'abondance. Bien plus tard, certains, comme Jean Rigot et Ginette Kolinka⁵⁴, ont témoigné de l'indicible. Savons-nous encore les entendre ?

■ Pour conclure avec optimisme :

Source : You Tube – Mémoires de la 2^e Guerre [...] : être enfant en temps de guerre, *op. cit.*

« Il y a la guerre et puis finalement des réflexes et des vies d'enfants »



ET

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ou Convention relative aux droits de l'enfant, traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le **20 novembre 1989**, qui stipule que chaque enfant a :

- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- le droit d'aller à l'école

- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- **le droit de ne pas faire la guerre ni de la subir**
- le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation

Annexe : quelques éléments de contexte sur le régime de Vichy

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne et l'URSS envahissent la Pologne. Le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Jusqu'en mai 1940, la France vit « la drôle de guerre ». Il n'y a pas de bataille importante. Mais, le 10 mai 1940, l'Allemagne envahit la Belgique, les Pays-Bas et le nord de la France. La Bataille de France (mai-juin 1940) sonne la défaite militaire du pays et la fin de la III^e République. Le nord de la France est occupé par l'armée allemande dès l'armistice, et le sud à partir du 11 novembre 1942 ; dès lors, tout le territoire français se trouve sous domination allemande.

Le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940. Le 10 juillet 1940, le Parlement lui vote les pleins pouvoirs et Pétain est nommé « chef de l'État français ». Il met en place un régime autoritaire qui collabore avec l'occupant nazi. Pétain impute au comportement des Français, notamment aux soldats, le poids de la débâcle. Alors, afin de « redresser » le pays, il organise la « Révolution nationale » qui conjugue l'exaltation de valeurs traditionnelles « Travail, Famille, Patrie » à la responsabilisation et à la culpabilisation de la population face à la défaite militaire !

Du 6 septembre 1944 au 22 avril 1945, alors que la France connaît une libération progressive par les alliés, le gouvernement de Vichy, des collaborationnistes, la milice, sont contraints, par les Allemands, à résider en Allemagne, à Sigmaringen (Souabe). Les Allemands gardent l'espoir de reconquérir le territoire français et veulent voir perdurer le régime de Vichy, leur interlocuteur collaborationniste.

Pierre Laval a été vice-président du Conseil des ministres du 18 juillet 1940 au 13 décembre 1940. Les Allemands l'imposent à nouveau en avril 1942. Outrepasant la demande allemande, « *Le président Laval a proposé, lors de la déportation des familles juives de la zone non occupée, d'y comprendre également les enfants âgés de moins de seize ans* ». 11 000 enfants seront tués, dont 6 000 pour la seule année 1942, un peu plus de 1 000 enfants de moins de six ans, 2 557 âgés de six à douze ans, et 2 464 âgés de treize à dix-sept ans [magazine *Histoire*, Michael R. Marus, octobre-décembre 1998].

NB : à la fin de la guerre, les négociations avec les alliés seront conduites avec la participation (difficile) du gouvernement provisoire de la République française (GPRF) présidé par le général De Gaulle. [cf. <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-institutions-de-la-france-combattante>].



Photo de la page précédente : des orphelins de guerre français ravitaillés en lait par l'armée américaine de libération (source : imago/United Archives International).

NOTES :

¹ La date de la rentrée des classes a été reportée plusieurs fois afin d'organiser le fonctionnement des établissements scolaires par le remplacement des personnels mobilisés (tels les enseignants).

² <http://www.corpusetampois.com/che-20-ecolestpierre1939maternelle-pion-bouroche-html>.

³ On l'appellerait maintenant « ATSEM » : agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

⁴ Victor HUGO, *Lorsque l'enfant paraît*, 1830.

⁵ Sosthène de LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE, *Livre des pensées*, 1821.

⁶ Doris BONNET, « La Construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes », *Caisse nationale d'allocations familiales, informations sociales*, 2010/4, pages 12 à 18 [<https://cairn.info/revue-informations-sociales-2010-4-page-12.html>].

⁷ Cette loi est votée sous l'impulsion de Jean Zay, alors ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts (de juin 1936 à septembre 1939).

⁸ <http://www.corpusetampois.com/cbe-20-ame2w.html>. — Voir : Clément WINGLER, La seconde Guerre mondiale aux Archives municipales d'Étampes, Inventaire sommaire de la sous-série 2W, 1994.

⁹ Remise de la décoration de la Croix de guerre à la ville d'Étampes, le 22 mai 1950, avec palme de bronze. Journal Officiel du 02/06/50, page 5922.

¹⁰ Selon l'historien Philippe Ariès, le « sentiment de l'enfance ne se confond pas avec l'affection ; il correspond à une conscience de la particularité enfantine ».

¹¹ <https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/lactualite-education-jeunesse/il-y-a-79-ans-debutait-la-liberation-de-lessonne> OU https://www.youtube.com/watch?v=4I0N9IoBJtM&list=PLpkCO-97OuXoXYaDxZ2ry7EtCydR9RO_d&index=4.

¹² Bernard MÉTIVIER, Corinne LIBERT, Johanne ANNÉREAU, Hélène JULIA et Bernard GINESTE [éd.] « Ville d'Étampes : Registre des délibérations municipales (1938-1945) », in : *Corpus Étampois*, <http://www.corpusetampois.com/che-20-dbm1938-1945.html>, 2011.

¹³ René COLLARD, *Juin 1940 à Étampes*, mise en ligne par Bernard Gineste, sur le site : <http://www.corpusetampois.com/che-20-1940collard.html>

¹⁴ <https://www.leparisien.fr/essonne-91/10-juin-1944-etampes-bombarde-09-06-2001-2002224134.php>.

¹⁵ Clément WINGLER, <http://www.corpusetampois.com/cbe-20-ame2w.html>, 1994.

¹⁶ *Inspecteur Bataillon. Les écoles dans la guerre*, chapitre 18, page 379.

¹⁷ Clément WINGLER, <http://www.corpusetampois.com/che-20-wingler1940-1944.html>.

¹⁸ Archives départementales de l'Essonne.

¹⁹ « Femmes et enfants de mobilisés » est l'expression utilisée par les membres du Conseil municipal. Après la défaite française et l'armistice de juin 1940, ils deviendront « femmes et enfants de prisonniers ».

²⁰ Raymond Paumier (1902-1975), instituteur originaire de la Sarthe, a travaillé sur l'alimentation des enfants et expérimenté le premier restaurant pour enfants à l'école.

²¹ Le nord de la France est occupé à partir de juin 1940, la totalité du pays à partir de novembre 1942, jusqu'à la fin de l'année 1944.

²² <https://museedelaresistanceenligne.org/media.php?media=193&expo=&sens=verso#zoom-tab>.

²³ <https://www.retronews.fr/journal/le-figaro-1854-/14-octobre-1941/104/528883/>.

²⁴ Louis Moreau (1888-1944 — décès en déportation). Responsable du mouvement Libération-Nord pour Étampes, puis représentant de ce mouvement au Comité Départemental de Libération (CDL) de Seine-et-Oise — <https://massystoric.fr/dossiers/1517841709.pdf> et <https://museedelaresistanceenligne.org/media2213-Louis-Moreau>.

²⁵ Les « ligues de loyauté » peuvent être comprises comme des chartes rédigées par les élèves. Elles s'appuient sur les valeurs fortes exigées des Français par le pétainisme, notamment la loyauté.

²⁶ Témoignage du 22 mars 1942.

²⁷ « *Les Centres Hébertistes trouvent leurs fondements dans la méthode naturelle (ou hébertisme) : une méthode d'éducation physique développée par Georges Hébert durant le siècle dernier. De cette méthode découle un art de vivre, une philosophie de vie qui prône un retour raisonné à la nature. Nous en avons fait notre éthique de vie, créant ainsi le courant d'Éducation Naturelle* ». Source : <https://www.hebertisme.org/l-h%C3%A9bertisme>.

²⁸ Cette rémunération correspond à peu près au salaire des instituteurs.

²⁹ Jean Zay a démissionné en septembre 1939, pour résister à Hitler, et il s'est alors engagé dans l'armée. Il a été assassiné par la milice en 1944. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 2015. Il a voulu démocratiser et ouvrir l'école. Il y a fait entrer la culture et le sport. Il introduit aussi les activités dirigées et les classes promenades pour l'observation du milieu et de la nature.

³⁰ <https://massystoric.fr/dossiers/1517841709.pdf>.

³¹ Discours de Pétain, décembre 1940 [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9013964j/f1.item.zoom>].

³² Historien du cinéma.

³³ Raoul DUBOIS, « La Presse pour enfants de 1934 à 1953 », in : *Enfance*, tome 6, n° 5 (1953), pp. 377-385.

³⁴ Les Jeunesses hitlériennes est un mouvement de jeunesse du parti national-socialiste dirigé par Adolf Hitler. Créé en 1926, il devient obligatoire d'y adhérer pour tous les jeunes Allemands de 14 à 18 ans en 1939. Le mouvement disparaît en 1945.

³⁵ <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/audio/phd85007542/le-marechal-petain-s-adresse-a-la-jeunesse>.

³⁶ Loi du 18 janvier 1941. Les Chantiers de jeunesse consistent en un stage de huit mois d'endoctrinement particulièrement mal perçu par les jeunes.

³⁷ <https://books.openedition.org/pur/3983?lang=fr> [Sarah FISHMAN, *La Bataille de l'enfance*, chapitre 2 : Enfants et adolescents pendant la Seconde Guerre mondiale (voir bibliographie)].

³⁸ In : René DUVERNE, *Pour l'enfance coupable*, N° 63, 1946. René Duverne (1893-1974) est romancier. Il a écrit des ouvrages pour la jeunesse et des romans populaires.

³⁹ En 1944, 897 centres recevaient 85 000 jeunes. À la fin de la guerre, les Centres de jeunesse devinrent des Centres de formation professionnelle sans cours d'éducation morale !

⁴⁰ <https://massystoric.fr/dossiers/1517841709.pdf>.

⁴¹ Pierre Lejeune remplace le maire d'Étampes. Il est nommé Président de la Délégation spéciale municipale (arrêté du Préfet de Seine-et-Oise, 28 août 1940). *L'Abeille d'Étampes*, 128^e année, n° 27, samedi 31 août 1940 (saisie de Bernard Métivier). Il est ensuite élu maire, fonction qu'il exerce de mai 1941 à août 1944 [<http://www.corpusetampois.com/cle-20-pierrelejeune1940editoriaux.html#400831b>].

⁴² *L'Abeille d'Étampes*, 128^e année, n° 29, 14 septembre 1940 (saisie de Jacqueline Pétron).

⁴³ *L'Abeille d'Étampes*, 128^e année, n° 30, 21 septembre 1940 (saisie de Jacqueline Pétron).

⁴⁴ Jacques Lederer (né en 1933) a publié une dizaine d'ouvrages, dont *Cher, très cher, admirable et charmant ami* [Flammarion, 1997], sa correspondance avec Georges Perec entre 1956 et 1961.

⁴⁵ *Étampes-Info, Le journal des Étampois info* : www.mairie-etampes.fr N° 634 - 4 février 2005.

⁴⁶ *L'Abeille d'Étampes* du 7 septembre 1940.

⁴⁷ 11 000 enfants vivant en France ont été tués en déportation. 2 000 enfants avaient moins de 6 ans, 4 500 entre 6 et 12 ans et 4 500 entre 12 et 17 ans. *Le Sort des enfants juifs en France pendant la Shoah*. Bref aperçu historique par Serge Klarsfeld [<https://www.yadvashem.org/yv/fr/expositions/maisons-denfants/apercu-historique.asp>]. D'autres enfants ont fait partie de la « solution finale », soit le génocide qui a tué 1,5 million d'enfants en Europe, 1 million d'enfants juifs mais aussi des tziganes, des enfants allemands handicapés, des enfants de la Pologne et de l'Union soviétique.

⁴⁸ You Tube — Mémoires de la 2^e guerre mondiale en Essonne : être enfant en temps de guerre — conseil général de l'Essonne, 2021.

⁴⁹ W. D. HALLS, *The Youth of Vichy France*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 3.

⁵⁰ *Étampes-Info, Le journal des Étampois info* : www.mairie-etampes.fr N° 634 - 4 février 2005.

⁵¹ <https://www.leparisien.fr/essonne-91/22-aout-1944-ces-monuments-racontent-l-histoire-d-etampes-pendant-la-guerre-22-08-2019-8137713.php>.

⁵² Le Haut-Commissariat au ravitaillement et les cartes de rationnement disparaissent le 1^{er} décembre 1949.

⁵³ Gilles RAGACHE, *Les Enfants de la guerre. Vivre, survivre, lire et jouer en France 1939-1949*, Perrin, 1997.

⁵⁴ Ginette Kolinka, née le 4 février 1925 à Paris, est une survivante du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Elle est partie en camp dans le même convoi que Simone Veil. Depuis les années 2000, elle témoigne de la Shoah, notamment dans les écoles.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE INDICATIVE :

ARCHIVES MUNICIPALES D'ÉTAMPES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ESSONNE

DEVIGNE Matthieu, « Chapitre 18. Les enfants d'abord » ! Le repli des écoles loin des dangers de la guerre en France (1939-1944) », pages 379-398, *in* : *Les Écoles dans la guerre, Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières, XVIIe siècle-XXe siècle*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2014. — <https://books.openedition.org/septentrion/7220?lang=fr>.

FISHMAN Sarah, *La Bataille de l'enfance. Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 323 p., et dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine* 56-4 (2009).

LOEFFEL Laurence, *La Morale à l'école selon Ferdinand Buisson*, Taillandier, 2013.

PARAYRE Séverine, « L'École primaire après la libération. La reconstruction de la santé par la nutrition, les activités physiques et la médecine scolaire », *in* : *Après-demain* 2-42 (2017), pp. 22-23.

ROLLET Catherine et de LUCA Virginie, « La vulnérabilité des enfants : les crises de mortalité de 1940 et 1945 », *in* *Morts d'inanition, Famine et exclusions en France sous l'occupation* », sous la dir. d'Isabelle von Bueltzingsloewen, 2005, p. 263-279. Disponible sur <https://books.openedition.org/pur/20108?lang=fr>.

WINGLER Clément, documentation nombreuse, voir texte.

Photographie de la page suivante : école des filles de Saint-Pierre, la 3^e classe (classe de Madame Acquier) en 1945-1946 — photographie communiquée par Madame Jacqueline Joffeux, épouse Guérin [<http://www.corpusetampois.com/che-20-ecolestpierre1945-1946acquier.html>].

